

Urbia

ANTONIO DA CUNHA, MURIEL DELABARRE ET IMÈNE ZAÂFRANE-ZHIOUA

Paysage, urbanisme et projet : interfaces et médiations. La qualité urbaine comme enjeu

CLÉMENT QUAEYBEUR

Entre urbanisme et paysage : une interface animée par des modèles, des discours et des méthodes de projets. D'Eurasie à Saint-Sauveur : esquisse d'un chemin de traverse entre Rem Koolhaas et Alexandre Chemetoff.

MARCELLIN BARTHASSAT

Le Grand Genève : convergences possibles des espaces d'agglomération

AXELLE GRÉGOIRE

Cartographier avec le vivant, une redécouverte de la plasticité des territoires

PIERRE DONADIEU

Promenades urbaines : les démarches de projet des paysagistes concepteurs en France

MOUNIA BENNANI

Le paysage, fondement de l'urbanisme colonial au Maroc di début du XXème siècle. L'exemple de Rabat, ville-paysage modèle

JENNIFER BUYCK

Marcher le paysage : le projet comme écologie de l'attention

SOPHIE LUFKIN ET EMMANUEL REY

Nouvelles polarités suburbaines : comment comparer des visions projectuelles sous l'angle de leur profil de durabilité ?



PAYSAGE, URBANISME ET PROJET : INTERFACES ET MÉDIATIONS

N° 22

OCT
2019

NUMERO 22

LES CAHIERS DU DÉVELOPPEMENT
URBAIN DURABLE

URBIA



Observatoire universitaire
de la Ville et du
Développement durable



Observatoire universitaire
de la Ville et du
Développement durable

Unil
UNIL | Université de Lausanne

Institut de géographie
et durabilité

ISSN 1661-3708

Urbia

N°22
OCT
2019

PAYSAGE, URBANISME ET PROJET : INTERFACES ET MÉDIATIONS

URBIA. Les cahiers du développement urbain durable

Urbia est une publication semestrielle de l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable. Son objectif est d'offrir une plateforme de diffusion de recherches universitaires mais aussi d'expériences professionnelles en relation avec le développement urbain durable. Elle est destinée aux chercheurs et aux étudiants, aux professionnels du développement urbain durable, ainsi qu'à tout public intéressé par le sujet. Chaque numéro approfondi une thématique particulière, tout en laissant la place à des contributions hors thème.

**Editeur : Observatoire universitaire de la ville et du développement durable
/ Institut de géographie et durabilité (IGD)**

Directeur de la publication : Antonio Da Cunha

Co-directrice : Muriel Delabarre

— LE GRAND GENÈVE : CONVERGENCES POSSIBLES DES ESPACES D'AGGLOMÉRATION

Marcellin Barthassat, Architecte
et urbaniste (SIA, FAS, FSU)
quatre architecture territoire
(anciennement ar-ter)

Courriel :
Marcellin.barthassat@quatre.ch

RÉSUMÉ

La croissance des villes sur l'ensemble des territoires, naturels, agricoles et urbains, modifie considérablement la planification, l'affectation et la gestion du territoire. Une situation qui n'échappe pas à des formes de spéculation et qui entraîne une forte augmentation des inégalités urbaines et sociales. Dans cette pensée du « tout économique », il est pour le moins difficile et complexe de s'accorder sur une juste répartition des ressources, des biens et des services. Cela appelle à des changements profonds, peut-être à « imaginer des villes moins denses dans un siècle, devenues des sortes de damiers, avec des aires re-naturées et d'autres construites » Bourg (2018, p. 13). Dans un contexte de crise climatique et sociale qui impact l'échelle d'agglomération du Grand Genève, l'expérience du « Plan paysage » (2007-2012) propose une inversion de paradigme. Une manière de se projeter et de vivre la *ville-paysage*, où l'espace rural et urbain installerait une continuité d'échelle humaine et durable par nécessité !

MOTS-CLÉS

Paysage, territoire, frange, inégalité, maillage, inversion.

ABSTRACT

The growth of cities on all territories, natural, agricultural and urban, consid-

erably modifies the planning, allocation and management of the territory. A situation that does not escape forms of speculation and that leads to a sharp increase in urban and social inequalities. In this thinking of the «all economic», it is at the very least difficult and complex to agree on a fair distribution of resources, goods and services. This calls for profound changes, perhaps to «imagine less dense cities in a century, which will become a kind of checkerboard, with re-natured areas and others built» Bourg (2018). In the context of the Greater Geneva cross-border conurbation, the experience of the «Landscape Plan» (2007-2012) proposes a paradigm shift. A way of projecting oneself and living the landscape city, where rural and urban space offers a continuity of human scale and sustainable by necessity!

KEYWORDS

Landscape, territory, borderline, inequality, meshing, inversion.

—

— INTRODUCTION

Il y a une sorte de réciprocité entre la capacité de faire des projets et la capacité de se donner une mémoire.

Paul Ricoeur

Depuis le débordement des anciennes limites fortifiées, les villes n'ont cessé de poser le paradigme de leur extension, thème aujourd'hui couramment débattu comme phénomène de croissance urbaine. Bien que leur histoire remonte à quelques millénaires - depuis la ville antique et mésopotamienne, à celle des lumières, puis à la ville moderne et post-libérale (Benevolo, 2000) - la question récurrente de leurs limites a mis à l'épreuve la propriété des sols, l'habitat des populations, les ressources naturelles et aujourd'hui notre impact sur le climat, l'environnement naturel et construit. Car la ville est devenue « métropolitaine », c'est à dire territoriale, notamment au moyen de l'extension extraordinaire des modes de déplacements et de communications. Les villes sont en passe d'accueillir les deux tiers des populations et les phénomènes de migrations sous toutes ses formes ; ces mouvements interpellent les métiers engagés dans la fabrique de l'espace. Dans cette modernité pour le moins tendue, la définition et la perception du paysage peuvent-elles offrir alors une « *compréhension globale des phénomènes ressaisis* », telle une pensée-paysage (Collot, 2011) réunissant des convergences possibles ?



Figure 1 : Vue du Jura sur le bassin franco-genevois (croquis M. Barthassat)

L'espace du Grand Genève s'y est prêté, du moins en partie depuis 2007, lors de son premier projet d'agglomération. Ce vaste territoire, au-delà de ses frontières politiques, comporte les reliefs continus de la chaîne du Jura, des Préalpes et de l'Arc Alpin, d'un lac et de deux grands cours d'eau. Au cœur de cette agglomération, l'omniprésence du Léman, du Rhône et de l'Arve ont produit un système radioconcentrique qui a passablement conditionné les infrastructures urbaines. Celles-ci organisent un bassin de vie de plus d'un million d'habitants et de 500'000 emplois. Les surfaces naturelles et agricoles, qui constituent plus des deux tiers d'une superficie de 2'500 km², se sont confrontées aux limites urbaines. Distinguée par le Grand prix de l'urbanisme européen en 2010, le projet d'agglomération franco-valdo-genevois représente ainsi une première étape significative dans la recherche de nouveaux équilibres. Mais le processus fut aussi marqué par une grande complexité et des difficultés - législations et outils d'aménagement différents d'une région l'autre - où se pose la question d'une gouvernance transfrontalière, à l'instar de la situation bâloise où converge les frontières suisse, française et allemande. À cela s'ajoute notre empreinte écologique mettant nos modèles de modernité en crise, des croissances inégales, hybrides qui entraîne d'importantes inégalités et des tensions sociales (Secchi, 2011). Notre condition contemporaine est confrontée au renouvellement des ressources, à la sauvegarde de la biodiversité, à la gestion durable de la mobilité, ainsi qu'aux grandes migrations des populations des régions pauvres aux métropoles où se concentrent les richesses. Tout cela hypothèque aujourd'hui lourdement la nature des sociétés urbaines. Des inquiétudes qui rejoignent la question mille fois posée, sur la finitude de nos territoires : « *ne plus se placer au-dessus ou au centre, mais dedans et avec* » (Clément, p. 69).

Le processus évolutif des villes par l'urbanisation extensive, voire la déconstruction des modèles traditionnels, ne cesse d'être débattu. Les phénomènes de croissance urbaine, mais aussi de décroissance, dans les régions laissées pour compte (déprise économique), rendent nos réponses, certes complexes, mais fragmentées ou partielles. La difficulté réside dans l'appréhension d'une totalité plus territoriale que la classique recherche de la ville idéale, celle-ci n'existant plus. Notre réalité est faite de polarités (villes polycentriques) plus ou moins connectées entre elles, de discontinuités, d'espaces de plus en plus privatisés ou sécurisés, constitutifs d'une « ville franchisée » (Mangin, 2004). En cela, l'analyse recoupe le phénomène d'hyperville (Corboz, 1997). Elle laisse ouverte la question des modèles ayant marqué l'histoire urbaine du XXe siècle¹.

1 André Corboz identifie quatre grandes phases d'urbanisme au XXe siècle (modèles) : 1. « La ville hors de la ville existante » (Cerdà pour Barcelone, 1859) et l'idée de « ville-linéaire » fondée sur le transport public (Soria y Mata). 2. « La phase des CIAM et sa Charte d'Athènes (1933), « l'urbanisme contre la ville historique ». 3. Le postmodernisme en réaction avec « l'architecture de la

Dans le vide lexical qui caractérise aujourd'hui les établissements humains de très grandes dimensions en Occident, le terme d'hyperville aurait l'avantage de ne pas préjuger de la densité - contrairement à « ville extensive » ou « ville diffuse » - et de ne pas s'opposer aux villes « historiques », puisque celles-ci sont elles-mêmes des constituants de l'hyperville (Corboz, 1997, p. 7-8).

Aujourd'hui la réalité des interrelations, entre des entités géographiques contrastées et présentes dans un vaste et même territoire, oblige à un changement d'échelle, mais aussi de paradigme car dans cette « ville diffuse » ou en tâche d'huile, où campagne et urbanisation s'enchevêtrent, cela constitue une sorte de « peau de léopard » discontinue et non hiérarchisée. Dès lors, l'archipel des zones urbanisées a multiplié la question des franges - c'est à dire des limites - à l'ensemble des sols anthropisés, impactant également les espaces naturels et agricoles.



Figure 2 : Franges urbaines, et limites en bordure de l'Arve (photographie M. Barthassat)

ville » (Rossi, 1966). 4. Notre contemporanéité, caractérisée par « la ville coextensive au territoire », un concept traversé par de multiples théories faisant débat. Corboz précise que les pratiques actuelles s'inspirent, de manière plus ou moins critique, des trois premiers courants, compte tenu de la complexité et de l'incertitude ambiante. Les précautions et les nuances, qu'il nous propose dans sa définition du concept d'hyperville, nécessitent d'évaluer notre situation, en sachant que les hésitations sont grandes entre ces différents modèles.

— DU CŒUR D'AGGLOMÉRATION À L'ESPACE RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN

L'idée d'un aménagement régional transfrontalier était déjà naissante lors de l'élaboration du Plan directeur cantonal 2001-2015 sous l'ère « Moutinot ». Le Comité régional franco-genevois, créé en 1973, définissait les enjeux stratégiques de coopération transfrontalière pour un développement et une protection des ressources notamment autour des grands thèmes territoriaux relatifs aux infrastructures de mobilité, au logement, à la répartition des emplois, à l'avenir du CERN et celui de l'aéroport, à l'agriculture, à la formation et la santé. Dès la fin des années 1990 le Conseil d'État élaborait un ambitieux programme de renaturation des cours d'eau impliquant des connexions transfrontalières. Initiative pleine de signification : on commence par l'eau ! Élaboré en dix grands territoires, représentant 212 communes, deux départements français et deux pays, la démarche s'est dotée d'une Charte d'engagement (politiques publiques) et d'une dynamique territoriale (dimension spatiale) qui vont contribuer fortement à relancer une nouvelle culture commune transfrontalière. Ainsi, le projet soutient l'idée d'apporter une réponse à la volonté de donner vie à une agglomération franco-suisse, soucieuse des solidarités qui unissent le canton de Genève, le district de Nyon (Vaud) et les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie (Région Rhône-Alpes). Dans cette dynamique de projet territorial, élus et société civile ont identifié des enjeux ambitieux afin d'intégrer urbanisation, mobilité, logement, économie, formation, environnement, agriculture, santé, politique sociale et culturelle autour d'un « schéma d'agglomération » qui concerne plus de 80'000 travailleurs transfrontaliers et près de 950'000 habitants, pour mettre en place les bases d'un développement équilibré, visant à accueillir 350'000 habitants et 150'000 emplois supplémentaires à l'horizon 2035.

L'affirmation d'une métropole compacte, multipolaire et verte donne au concept d'aménagement du Grand Genève une signification en contre-point d'un urbanisme du laisser-faire ou de solutions par défaut. Cette « autre Genève », située au-delà de la deuxième couronne péri-urbaine, traduit la séparation logement / emplois, produisant quotidiennement plus de 620'000 véhicules aux passages frontaliers. Loin d'une « ville à courte distance », et malgré la toute proche mise en service du Léman Express, l'espace régional métropolitain se doit de redéployer une nouvelle et importante offre de transports publics. Ceux-ci pouvant donner des possibilités de transformation et de restructuration des axes routiers, en « espaces rues ». Sur les espaces ouverts, la première génération du projet d'agglomération franco-valdo-genevois (2007-2010) s'est penchée particulièrement sur des situations enclavées, saturées, hésitantes, et à fortes convoitises. Dans les plis et les replis de l'onde-

lation du relief franco-genevois, certains cours d’eaux traversent des secteurs très urbanisés (Versoix, Nant d’Avril, Arve et affluents). Ces rivières ont de fait questionné la concentration du bâti situé en rives, et nécessité une redéfinition des limites. D’autres situations présentaient des points de tensions avec des extensions urbaines comme de grandes enclaves de surfaces agricoles (Cœur Vert au nord de l’aéroport, Bois des Rosse à l’est d’Annemasse, ou plusieurs pénétrantes de verdure (Rhône, Grand-Esserts, Vallon de l’Arve, l’Aire, Pinchat). La démarche « paysage » a mis en évidence des éléments contradictoires qui ont ouvert une vaste réflexion et un débat sur le statut de ces espaces verts.



Figure 3 : La plaine des Rocailles / Arve, entre Bonneville et Annemasse (photographie M. Barthassat)

— PRÉMICES POUR UN DESS(E)IN D’AGGLOMÉRATION

La démarche affirme vouloir représenter l’espace ouvert « d’une agglomération compacte multipolaire et verte ». À l’échelle territoriale, l’hypothèse tente de dépasser les contraintes d’un système en étoile - donné par le relief et l’hydrographie du Lac Léman, du Rhône et de l’Arve - au profit d’un système de centralités urbaines (ville, bourg et village), plus ou moins ordonné par une combinaison

du réseau viaire tangentiel et radioconcentrique. Pour répondre à la capacité d'accueil emplois / logements, le choix s'est posé entre une croissance en tâche d'huile ou la fabrication d'un urbanisme compact, polycentrique ménageant les surfaces agricoles utiles (SAU) et les espaces naturels. Cette construction régionale s'est confrontée aux différentes législations et gouvernances entre Suisse et France, à une mise en œuvre complexe, à des planifications habituées à une culture de l'urbanisme par tâches (zoning), en distinguant les grandes fonctionnalités : habiter, travailler, se recréer et circuler. Le projet de paysage a d'entrée posé l'idée d'une « inversion » de paradigme (Gogato Lanza, 2003, 2005), s'attachant plus particulièrement au traitement des franges urbaines, au déploiement d'un maillage vert ou à une connectivité et une perméabilité générée par les espaces publics².

Sans doute, les deux premières générations du projet du Grand Genève (2008 et 2012) ont représenté des moments forts dans l'exploration des modèles et hypothèses de projets, et dans l'élaboration d'un « plan guide » à grande échelle. C'est sur un constat critique, que le Plan paysage s'élabore en 2007, dès la naissance du projet d'agglomération. Les nouvelles sensibilités, au sein de l'administration d'État, ont convergé ainsi à un moment clé³, nées des programmes et des projets de renaturation des cours d'eau et de l'apport de la recherche à l'Institut d'Architecture de l'Université de Genève (IAUG). En effet, la contribution académique de la filière architecture et paysage de l'IAUG dispensait un enseignement où l'exploration des espaces ouverts en milieu rural compris comme en milieux urbains, était travaillé de manière dynamique⁴. Dans ce cadre, le dépassement de la « ville diffuse ou dispersée », posant la question du traitement de la limite des franges urbaines, abordait

2 Cogato Lanza, E. (2005). *Le territoire inversé*, in Versteegh, P. (Dir.). Méandres. Penser le paysage urbain, (p. 117-139). Lausanne : PPUR et Maurice Braillard et ses urbanistes. Puissance visionnaire et stratégie de gestion urbaine (Genève 1929-1936) éditions Slatkine, Genève, 2003

3 Le « plan paysage » est né en 2007, lors d'une réunion à Reignier en Haute-Savoie rassemblant des acteurs suisses et français impliqués dans le projet d'agglomération et tournant principalement autour de l'urbanisme, de la mobilité et de de l'économie. La Confédération ne prévoyait pas la nécessité d'un volet spécifiquement paysage. La contribution sur l'environnement fût développée entre 2007 et 2012 et admise comme l'une des trois composantes (trilogie) du Grand Genève.

4 Entre 1999 et 2007, au sein de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (IAUG), « se déroule une expérience pédagogique rare qui franchit les limites disciplinaires entre architecture et paysage, allie arts du projet aux sciences de l'homme et de la nature et ancre un enseignement dans son territoire » (Mounir Ayoub et Vanessa Lacaille / Espazium et TRACES N° 23-24 / 2017), sous la direction de Michel Corajoud, Georges Descombes et Alain Léveillé. La métaphore de « nouvelle monumentalité » sous-entend de considérer le fond territorial comme monumentalité possible - comme socle et matrice - de la ville contemporaine. Voir également le propos de Michel Corajoud, qui considère le paysage comme expérience pour construire la ville : « Le paysage c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent », (p. 85-89), éditions Actes Sud/ENSP, 2010.

le paradigme inachevé du rapport ville / campagne, thèmes développés entre autres dans la filière de l'IAUG entre 2001 et 2006.



Figure 4 : Le cœur d'agglomération entre Jura et Salève, au point occidental du Léman (croquis M. Barthassat)

Entre le naturel et le construit, il faut remonter à la fin du XVIIIe et la deuxième moitié du XIXe siècle pour trouver les prémices de la situation urbaine du Bassin Genevois. Les premiers jalons se caractérisent dans la période des Lumières, par les opérations du « Plan Micheli-du-Crest » (1730), de la Corraterie, Beauregard ou l'invention de Carouge, puis par l'extension avec la ceinture Fazyste (1849-95), du Plan régional de 1936 de Bodmer et Braillard, des plans directeurs successifs (Léveillé, 2003) et aujourd'hui du projet d'agglomération transfrontalier. Cette évolution de la ville coextensive, qui constitue le cœur d'agglomération, est parfois évoquée comme une « école » de Genève. Pour le Plan paysage la référence du plan de 1936 a retenu particulièrement notre intérêt. Une période de poussées sociales qui a favorisé la mise en place d'une culture de l'urbanisme en mettant au centre la question de l'espace public rural et urbain. Entre 1933 et 1936 Maurice Braillard, alors architecte chef du Département des travaux publics, élabore avec Alfred Bodmer, Arnold Hoechel et Hans Bernoulli, un plan de zones du canton dit aussi Plan directeur régional⁵. Ce plan prend la forme d'un

⁵ Premier Plan de zone de 1936 : Alain Léveillé (1896 – 2001) Projets d'urbanisme pour Genève, éditions Georg, 2003, et Elena Cogato Lanza, Maurice Braillard et ses urbanistes, « Puissance visionnaire et stratégies de gestion urbaine » (Genève 1929 – 1936), édition Slatkine, 2003.

double maillage orthogonal (concept de ville dans un parc) qui deviendrait la structure d'une ville immergée dans la verdure. Cet « héritage » a contribué significativement au choix genevois de 1952, pour établir une claire distinction entre les espaces naturels et agricoles des zones à bâtir. Le caractère urbain relativement compact, et l'existence d'une belle campagne sur territoire genevois, expliquent sans doute cette décision. Malgré cela, quarante ans après, ces mesures n'ont pas suffi à empêcher des effets d'une conurbation au-delà de la grande couronne urbaine d'agglomération. C'est donc un ensemble de facteurs et d'expériences qui ont contribué significativement à une culture de projet naissante à l'échelle régionale, en particulier l'hypothèse d'une charpente et d'un maillage paysager pour superposer les deux volets de l'urbanisme et de la mobilité dès l'origine du projet d'agglomération.

— FÉDÉRER DIX GRANDS TERRITOIRES

L'élaboration du Plan paysage (2007) s'est dessinée dans un contexte favorable, s'intéressant plus particulièrement à la requalification du péri-urbain. Très vite la démarche a identifié des portions de territoire à forte mutation, plus particulièrement sur les piémonts des reliefs de la cuvette franco-genevoise, au risque de grandes coupures ou d'enclavements des composantes du Grand paysage (concept de charpente paysagère). Le projet s'est confronté aux notions de surfaces, de morphologie, de réseaux et de maillage. Plus d'une trentaine de « points de tensions et de contradictions » ont été identifiés par un état des lieux diagnostic, créant ainsi les premières conditions d'investigation pour un projet territorial réunissant la discipline du paysage à celles de l'urbanisme et de la mobilité (Plan guide 2010 du Grand Genève). Ce croisement des regards a modifié, et modifie encore bien heureusement, nos modes de pensée.

Les configurations lacustre et alpine donnent une dimension exceptionnelle aux différents lieux de vie, caractérisés par les reliefs du massif du Mont-Blanc, du lac Léman, du Rhône et de l'Arve, ainsi que leurs affluents. Les espaces naturels et agricoles représentent plus des deux tiers du territoire de l'agglomération. De fait le cœur d'agglomération s'étend au-delà de Genève, dans un continuum urbanisé qui englobe les communes suburbaines de Ferney, Gex, Saint Genis-Pouilly, Saint-Julien et Annemasse. Sur les piémonts du Jura et du Salève, la dispersion ou le mitage (conurbation) de cet « autre Genève » se caractérise principalement par un étalement urbain de faible densité (zones pavillonnaires), avec des lotissements entiers éloignés ou déconnectés des transports publics. Le développement non-maîtrisé de l'urbanisation (impact sur la mobilité et l'environnement) engendre des déséquilibres et des inégalités socio-économiques (emplois, logements, équipement publics, santé

publique) et spatiales. Ces facteurs vont impliquer de profonds changements de philosophie, de pratique de projet dans les domaines de l'urbanisme, de la mobilité, de l'agriculture, de la nature et de l'environnement (Bourg, 2018). Cette réalité « d'une ville territoriale » n'est évidemment pas celle dessinée en 1936 par Alfred Bodmer et Maurice Braillard. En revisitant leur concept de « trame verte orthogonale », les acteurs du projet de paysage (2007 et 2010) ont affirmé une volonté de s'inscrire dans une continuité, en offrant une réponse par le paysage-territoire au constat d'hyperville (Corboz, 1997), qualifié de suburbanisme (Marot, 1995) ou encore d'entre-ville (Sieverts, 1999). D'une certaine façon, le dessin/dessein du paysage devenait ainsi l'armature d'un vaste espace public ambitionnant les territoires de la campagne comme nouvelle « monumentalité » de la ville.

— IMPLICATIONS SOCIÉTALES

À l'origine du projet d'agglomération, il s'agissait d'initier la démarche sur le paysage, sur des territoires d'espaces ouverts (nature, agriculture et espaces publics urbains). Fondé sur les grandes composantes territoriales - relief, hydrographie, végétal, réseau viaire, parcellaire et bâti - le Plan paysage a notamment pris appui sur deux piliers fonctionnels que sont les corridors biologiques et l'agriculture régionale. La démarche se structure autour de trois constats, invitant à une réflexion plus vaste :

- Climat et biogéographie : la crise environnementale confirme que nous sommes dans un déséquilibre environnemental mondialisé et non seulement économique. Cela implique un changement de paradigme et de vision dans le rapport ville/nature.
- Espace et société : les inégalités sociales augmentent et découlent de situations économiques, auxquelles s'ajoutent les inégalités spatiales. Le « vivre ensemble », dans les grandes concentrations des villes, implique un renouveau de la pensée urbaine, en l'occurrence sur l'espace public.
- Mobilité et temps : l'accélération des rythmes et des flux engendre à la fois une saturation sur les infrastructures, laquelle hypothèque la question des espaces publics urbains. De plus, les populations n'ont pas toutes les mêmes moyens ou capacités à se déplacer.

Le premier constat conduit à se pencher en profondeur sur le relief, l'hydrographie et le végétal, qui constituent la base du projet de territoire-paysage. Ce dernier pourrait devenir l'un des éléments structurant du développement urbain, tel un maillage d'espaces verts (Corajoud, 2010).

Le second constat, certes plus politique, nous rappelle que l'espace n'est pas une chose neutre, et que les rapports qualitatifs entre espaces bâtis et espaces ouverts devraient être indissociables de la densité urbaine, où doivent coexister les différences (Younès, 2011). Enfin le troisième constat implique de mettre au centre le droit à la mobilité, comme condition de la métropole, en donnant une priorité aux transports publics, aux voies vertes et aux modes de déplacement doux dans les espaces publics (Offner, 2013).



Figure 5 : Cumulation des fonctionnalités autour de l'axe Genève, Meyrin et Saint Genis-Pouilly (photographie S. Dondicol)

Ces éléments d'analyse impliquent une appréhension plus sociologique du projet. D'une part, la proximité et l'interpénétration des activités rurales et urbaines, en raison d'une forte proportion d'habitants résidants dans ou en périphérie des villes. Et d'autre part, l'érosion et l'éclatement de classes sociales touchant la souche familiale. Aussi, l'évolution des modes de vie (atomisation des personnes) marginalise de nombreux habitants avec leurs lots de problèmes sociaux ou d'intégration. La société urbaine laisse les collectivités locales dans de lourdes difficultés, avec un certain délitement, par manque de moyens. Celles-ci ne tiennent que par une dépendance à une attractivité économique - conditionnée par une concurrence effrénée - en les mettant dans des situations de plus en plus fragiles. Ainsi, le rapport ville/campagne se dissout par l'effet

d'une sorte de nivellement technique et par une multiplication de « non-lieux » dépourvus de toute histoire (Sieverts, 1999).

« Les diagnostics de l'époque contemporaine, qui affirment l'existence d'une seconde modernité, ne sont pas les seuls à considérer cette évolution comme irréversible, même si personne ne semble aujourd'hui en mesure de prédire la forme concrète de son organisation sociale ou de son espace. » (Sieverts, 1999, p. 175).

Pour le Grand Genève, les « effets frontières » sont représentés par un urbanisme évidemment diffus, des fluctuations d'économie territoriale inégales, une répartition des logements / emplois déséquilibrée et une organisation des infrastructures de mobilité insuffisante. Il fallait alors non seulement un recadrage ambitieux des territoires entre eux, mais insuffler l'idée d'une transformation positive. Un aménagement du territoire à une échelle trans-frontalière capable de servir de guide, « *comme le feraient des balises placées à l'horizon* » pour paraphraser Thomas Sieverts.

Lorsqu'en 2008 le premier projet d'agglomération fut déposé, la volonté de sa direction consistait à tester l'hypothèse d'une région franco-suisse, par une approche à plusieurs échelles. Neuf grands espaces régionaux ont été identifiés sur lesquels, durant presque deux ans, trente équipes de projets interdisciplinaires ont été mobilisés. Celles-ci ont élaboré des « Plans d'aménagements coordonnés de l'agglomération » (PACA), sur huit grands secteurs. En 2010, les 30 projets furent synthétisés et assemblés dans un « Plan guide », conduisant à des hypothèses novatrices autour des grandes centralités urbaines⁶. Cette synergie a entraîné le Canton de Genève à sortir de ses propres frontières pour dessiner alors son Plan directeur jusqu'à Annemasse, Ferney-Voltaire, Saint-Genis et Saint Julien. Ces villes sont effectivement liées organiquement, et constituent le continuum du cœur de l'agglomération.

6 La dynamique engagée a été couronnée en 2010 par le Grand Prix Européen de l'Urbanisme. Bilan par Richard Quincerot, Michèle Tranda-Pittion, Christoph Loetscher *Genève Agglo 2030, un projet pour dépasser les frontières*, (dir) Nicole Surchat Vial, Frédéric Bessat, Pascal Roulet chefs du projet d'agglomération, (2010), éditions Parenthèses, Marseille.



Figure 6 : Vue du Salève ; le Grand Genève et le bassin lémanique (photographie N. Tixier)

— LE PAYSAGE COMME SOCLE ET MATRICE DU PROJET TERRITORIAL

La superposition d'un troisième volet, à celui de l'urbanisation et de la mobilité, pose à nouveau la question de la relation entre ville et campagne. Le « Plan paysage », en développant le volet nature, agriculture et paysage, se définit comme un régulateur du développement urbain. Il formalise les connexions ou les interrelations entre des entités du fond territorial - reliefs, hydrographie, végétation (Baudry et Burel, 2001) - des espaces agricoles, des espaces urbains, ainsi que des situations plus hybrides appelées à se transformer. Ici, l'armature verte affirme une sorte de primauté structurante de l'urbanisme et des infrastructures, comme socle et matrice des transformations du territoire. En abandonnant toute idée d'opposition, le projet régional s'est attaché à restaurer une relation ville/campagne, en reprenant le concept polycentrique anglo-saxon de ville multipolaire interconnectée, entourée d'agriculture (Barthassat, Beuchat et Deriaz, 2011). En procédant par décomposition, cela permet de mieux comprendre la superposition des composantes territoriales dans la cuvette franco-genevoise. Le Plan paysage s'est donc attaché à éla-

borer une charpente paysagère et un maillage vert répondant à trois grandes ambitions :

- Le maintien et la valorisation des grands espaces agricoles (projet agricole transfrontalier),
- La préservation et la restauration des connexions biologiques (contrats corridors),
- La mise en connexion des espaces verts en milieu rural et urbain (espace public).

Les paysages sont souvent définis comme « espaces ouverts », enrichis par la diversité de leurs origines : les ensembles primaires, les ensembles exploités, les délaissés, les réserves. Les premiers représentent des espaces naturels, non-anthropisés ; les seconds représentent le paysage exploité et transformé par l'homme. Les « délaissés » résultent d'un abandon d'activités ou d'affectations sur une surface donnée alors que les « réserves naturelles » sont des espaces protégés par décision collective ou institutionnelle. Certes, cette première définition n'est pas suffisante, elle insiste sur le caractère indéterminé du statut paysage (Clément, 2000, 2010). C'est pourquoi la plupart du temps, il ne précède pas le projet urbain, mais doit s'adapter à des décisions d'urbanisation fonctionnelles et quantitatives. Dans l'idée de matrice ou socle du projet territorial, il y a les composantes topographiques et anthropiques qui permettent de comprendre le processus historique de formation du territoire dans sa totalité.

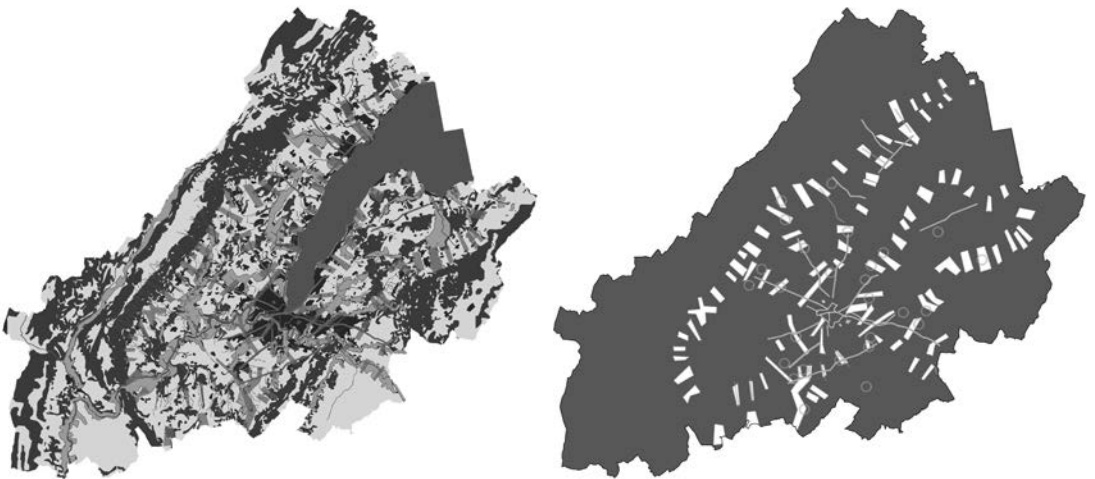


Figure 7 : Plan paysage, charpente paysagère, projet d'agglomération 2007-08 (dessin ar-ter)

Figure 8 : Plan paysage, césures vertes, connectivités et axes forts à requalifier (dessin ar-ter)

Dans sa version initiale, le Plan paysage 1 établit une « charpente paysagère » basée sur six catégories territoriales : le relief de l'hydrographie, du végétal, du réseau viaire et du bâti. Articulé avec quatre leviers - eau, biodiversité, agriculture, espace public - ce premier Plan définit des principes d'aménagement et de mises en oeuvre. Dans une deuxième version en 2012, le Plan paysage (devenu Projet de paysage 2) développe une approche à diverses échelles qui s'élargissent aux grandes entités du Bassin lémanique et de L'Arc alpin.⁷ Le projet identifie alors 35 périmètres, dits « espaces à enjeux paysagers », interconnectés et pouvant être développés dans un processus évolutif propre à chaque localisation communale. La méthode proposée permet de se confronter à des situations différentes, de développer des hypothèses de projet sur le péri-urbain et ses franges, d'appliquer la pertinence d'un système maillé, de traverser les échelles du paysage de la ville ou du quartier, et de proposer des mises en oeuvre qui concrétisent les postulats avancés.

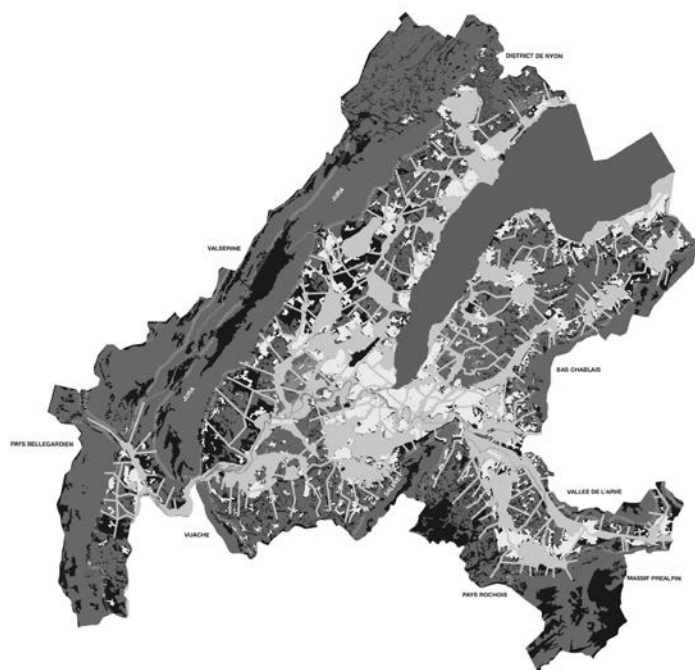


Figure 9 : Projet de paysage II charpente et maillage pour une définition organique des espaces naturels et agricoles (dessin ar-ter)

7 L'atelier ar-ter, devenu l'atelier quatre depuis 2018 et partenaires, auteurs des deux générations du projet d'agglomération (PA1 et PA2) : M. Barthassat (pilotage), D. Andrey, J. Menoud, V. Osselin, G. Dériaz/acade, T. Bussy Blunier et L. Daune/HEPIA et D. Hiribarrondo/FRAPNA. Accompagné de l'équipe du projet d'agglomération / OU Département du territoire (Voir cahier 13-8 du Grand Genève).

— MISE EN ŒUVRE DU PLAN AUX ÉCHELLES LOCALES

Sur la base d'un choix de « Dix projets de paysages prioritaires » (PPP), une méthodologie est alors proposée⁸. Il s'agira de descendre dans les échelles et offrir aux collectivités la possibilité de développer des actions d'aménagements sur les franges urbaines ou en situations enclavées. Dès lors, ces actions peuvent être ponctuelles mais articulées à la vision d'ensemble et aux particularités régionales. Plusieurs projets de paysage prioritaires (PPP) ont été développés sur les secteurs suivants :

- Bois des Rosses (banlieue est d'Annemasse) cahier 13-8 du PA2,
- Cœur vert du Cercle de l'innovation (partie nord de l'aéroport) cahier 13-82 du PA2,
- L'Arve en projet, publication d'un travail par HEPIA + mandat en cours,
- Bellegarde, objet d'un travail de projets par HEPIA,
- Le Vallon de l'Arande, études préliminaires réalisées en 2015.

Sur ces différents territoires, des préconisations et des recommandations ont trait à des entités paysagères réunissant des problématiques de compensations écologiques mutualisées, d'espaces de transition entre le construit et le non construit, de renaturation des cours d'eau, d'itinéraires agro-environnemental, de maillage ou de requalification d'espaces publics. La traversée des échelles permet alors de préciser et de traduire les espaces à enjeux paysagers, en « Mesures d'aménagement paysager » (MAP). A l'échelon des collectivités locales, cette méthode aide à identifier quelles mesures sont à concrétiser. Ainsi, la carte-paysage devient une réalité susceptible d'évoluer et rejoindre le plan guide, pour concrétiser un processus évolutif des sites qui devraient être investis.

8 Voir cahier 13-8 du «Projet de paysage II», p. 43-56.



Figure 10 : Concept d'aménagement sur le secteur nord de l'Aéroport (dessin ar-ter)

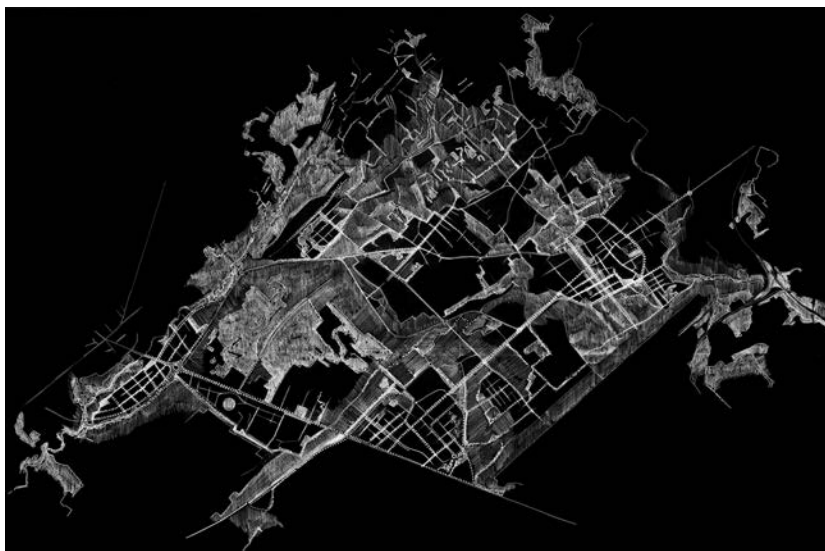


Figure 11 : Développement du projet de paysage sur le Cœur vert et Cercle des innovation CERN-aéroport (dessin ar-ter)

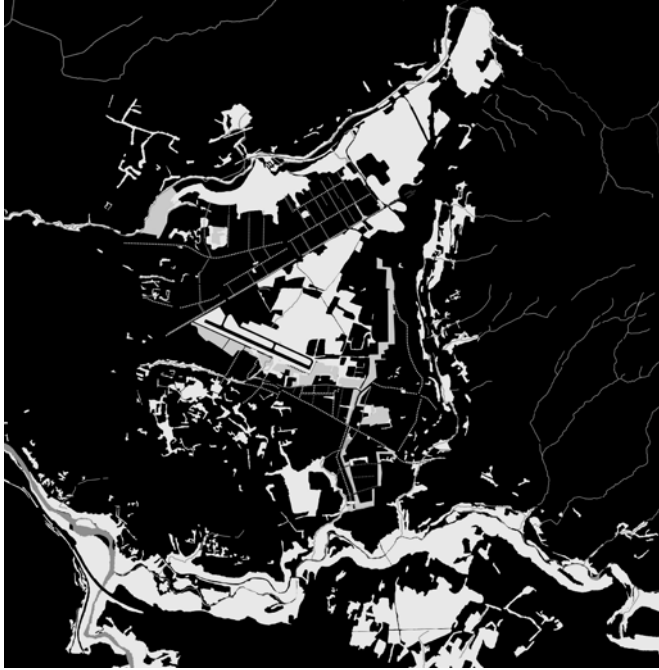


Figure 12 : Développement du projet de paysage sur Annemasse Bois-des-Rosses (dessin ar-ter)



Figure 13 : Image directrice territoire - paysage sur Annemasse Bois-des-Rosses (dessin ar-ter)

— LE PAYSAGE COMME NOUVELLE MONUMENTALITÉ DE LA VILLE ?

Si cette posture n'est pas dissociable des modes classiques de l'aménagement du territoire, le Plan paysage s'inscrit dans la réalité d'agglomération, plus comme un point de vue, que comme un volet additionnel à l'urbanisme et à la mobilité (Barthassat et al., 2018). Le développement paysager propose aux divers acteurs d'entrer en dialogue et en relation, à partir de propositions mieux ancrées à la situation des villes ou des communes. En effet, dans le contexte d'une agglomération en pleine évolution, et dont les ambitions de développement provoquent une pression importante sur les espaces ouverts, les points de tension avec la croissance urbaine nécessitent, au-delà des arbitrages, une nouvelle vision : le paysage comme monument de la métropole ? Dans un contexte de croissance ou de concentration urbaine, ce Plan contribue à une nouvelle définition d'un espace public généralisé, réunissant les thèmes de l'eau, du végétal, de l'énergie, et des espaces urbains ou construits. Cette reconnaissance ajoute une troisième dimension au projet transfrontalier : visant une métropole structurée par les espaces naturels et agricoles et les espaces publics urbains déployés entre les différents caractères des paysages construits. Autrement dit, une relation renouvelée entre la ville et la campagne, une redéfinition des rapports entre les espaces ouverts et les espaces construits. Reste que l'enjeu qui englobe la totalité de la démarche réside dans « l'art de faire ». Cette mise en œuvre du projet dépend, non seulement de la volonté des collectivités de le porter, mais aussi de la capacité à répondre aux attentes des différentes populations. La notion de nébuleuse, de ville extensive ou d'hyperville ne serait-elle alors plus qu'une étape dans l'histoire des villes... si l'espoir d'une ville-paysage, de proximité et d'échelle humaine pouvait voir le jour ? Ou faudra-t-il attendre que la nature nous rattrape par ses dynamiques géologiques ? L'aspiration du « *goût du monde ou la nécessité du paysage* » (Besse, 2008, 2018) deviendraient-elles si subversives, qu'elles pourraient agir comme une transformation salutaire et durable de nos espaces habités ? C'est en tout cas le sens donné à cette contribution pour rendre cette « architecture » de la vie possible !



Figure 14 : La métropole du Grand Genève vue du Salève (photographie M. Barthassat)



Figure 15 : Le grand massif des Préalpes et des Alpes du Mont-Blanc (photographie M. Barthassat)

— BIBLIOGRAPHIE

Baudry, J. et Burel, F. (2001). *Ecologie du paysage, concept, méthodes et applications*, Paris : éditions TEC & TOC.

Barthassat, M., Beuchat, S., Bussy-Blunier, T., Convercey, P., Daune, L. et Mulhauser, G. (2018). *Repérages, le paysage genevois entre héritage et partage*. In ouvrage collectif Convercey, P. (dir) Genève : éditions HEPIA.

Barthassat, M., Beuchat, S. et Deriaz, G. (2011). *Agriculture, ville et paysage: enjeux du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise*. In *Urbia, Les Cahiers du développement urbain durable*, no. 12, p. 107-136. Lausanne : éditions Université de Lausanne.

Benevolo, L. (1983, 1995). *Histoire de la ville*. Marseille : éditions Parenthèses.

Besse, J-M. (2008). *Le goût du monde*. Arles : éditions Actes Sud / ENSP.

Besse, J-M. (2018). *La nécessité du paysage*. Arles : éditions Actes Sud / ENSP.

Bourg, D. (2018). *Quel urbanisme pour l'anthropocène ?* In P. Mantziaras et P. Viganò (dir), *Urbanisme de l'espoir, projeter des horizons d'attentes*, Genève : éditions MétisPresses, p. 7-15. Genève : éditions MétisPresses.

Clément, G. (2000). *Le Jardin planétaire*, Paris : éditions Albin Michel.

Clément, G. (2000). L'alternative ambiante. In *Les Carnets du paysage : L'écologie à l'œuvre* – Chapitre 3 (57-77). Arles : éditions Actes Sud/ENSP

Cogato Lanza, E. (2003). *Maurice Brailard et ses urbanistes. Puissance visionnaire et stratégie de gestion urbaine (Genève 1929-1936)*. Genève : éditions Slatkine.

Cogato Lanza, E. (2005). Le territoire inversé. In Versteegh, P. (dir) *Méandres. Penser le paysage urbain* - Chapitre 6 (p. 117-139. Lausanne : éditions PPU.

Collot, M. (2011). *La pensée-paysage, philosophie, art, littérature*. Arles : éditions Actes Sud / ENSP Versailles.

Corajoud, M. (2010). *Le paysage c'est l'endroit ou le ciel et la terre se touchent*. Arles : éditions Actes Sud / ENSP.

Corboz, A. (1997). La Suisse comme hyperville. *Revue anthos* n° 2 / 2003 (4 – 9).

Léveillé, A. (dir), A., Toumi, I. et Brun, P. (2003) *1896 - 2001, projets d'urbanisme pour Genève*. Genève : éditions Georg.

Mangin, D. (2004). *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*. Paris : éditions de la Villette.

Marot, S. (1995). L'alternative du paysage. *Revue Le Visiteur* n° 1, p. 54-81.

Offner, J-M. (2013). Les mobilités. In T. Paquot (dir), *Repenser l'urbanisme* – Chapitre 2 (53-71). CH-Collon : infolio éditions.

Ricoeur, P. (2017). *Philosophie éthique et politique. Entretiens et dialogues*. Paris : éditions du Seuil.

Secchi, B. (2011). *La ville des riches et la ville des pauvres*. Genève : MétisPresses.

Secchi, B. (2000). *Prima lezione di urbanistica*. Roma-Bari : édition Laterza. Traduction française, Patrizia Ingallina (2005). Marseille : éditions Parenthèses.

Younès, C. (2010). *Ville contre nature*. Paris : Éditions La Découverte. Collection Armillaire

Younès, C. (2011). *Paradoxe des coexistances urbaines*. Conférence au colloque à Marne la Vallée (20-21 janvier) : *Faire la ville durable, inventer une nouvelle urbanité*.

Sieverts, T. (1999). *Entre-ville, lecture de la Zwischenstadt*. Marseille : éditions Parenthèses.

— MARCHER LE PAYSAGE : LE PROJET COMME ÉCOLOGIE DE L'ATTENTION

Jennifer Buyck, Maîtresse de conférences
Univ. Grenoble Alpes, CNRS, UMR PACTE
Institut d'Urbanisme et de géographie
Alpine

Courriel :
jennifer.buyck@univ-grenoble-alpes.fr

RÉSUMÉ

Cet article s'appuie sur une série d'expériences pédagogiques réalisées dans le cadre de formations en urbanisme et dans lesquelles il est proposé de penser, de représenter, d'expérimenter et de fabriquer les paysages de demain par la marche - ou plutôt au travers de marches allant du cours *in situ*, au « transect » en passant par les « itinéraires habitants ». A partir du récit de ces expériences, les liens entre marche, paysage et projet sont questionnés. Comment la marche articule-elle invention, explicitation et écoute attentive des paysages ? Comment suscite-elle une recomposition des relations entre soi, les autres et le paysage ? Façonne-elle en creux une pédagogie du projet spécifique ? Et enfin, que nous dit-elle du paysage lui-même ? Tel que convoqué par ces marches et ces projets, le paysage n'est pas tant lié à la vue qu'à sa mise en forme par ses habitant-e-s. La marche préconisée se soustrait alors à la passivité contemplative, pour s'inscrire dans une position plus dynamique liée aux activités qui composent ce paysage.

MOTS-CLÉS

Écologie de l'attention, marche, paysage, pédagogie in situ, projet, urbanisme.

ABSTRACT

This paper is based on a series of pedagogical experiments carried out within the framework of training in urbanism and in which it is proposed to think, to

represent, to experiment and to design the landscapes of tomorrow by walking - or rather through specific walks from an in situ classes to «transects» via the «inhabitants itineraries». From the narrative of these experiences, the links between walking, landscape and design are questioned. How does walking articulate invention, explicitation and attentive listening of landscapes? How does it stimulate a recomposition of relations between oneself, others and the landscape? Does it shape a specific pedagogy of urban design? And finally, what does it tell us about the landscape itself? As summoned by these walks and projects, the landscape is not so much related to the vision as to its shaping by its inhabitants. The recommended walk then evades contemplative passivity, to be part of a more dynamic position related to the activities that form this landscape.

KEYWORDS

Ecology of the Attention, landscape, place-based learning, urban design, urban planning, walking.

—

« Qui de l'ornithologue ou du poète est le plus éclairé ? Est-ce celui qui connaît le nom de toutes les espèces aviaires mais les conserve bien rangées dans son esprit, ou celui qui ne sait rien mais pour qui chaque chose se présentant à son regard suscite l'émerveillement, la surprise et la perplexité ». Telle est l'interrogation proposée par Tim Ingold dans les premières lignes *Du dédale et du labyrinthe : la marche et l'éducation de l'attention* paru en 2015 (Ingold, 2015, p. 2).

C'est cette même interrogation qui nous a guidé aux travers de marches et que nous souhaitons ici détailler. Ces marches réalisées par des étudiant-e-s en urbanisme – de niveau master comme de licence – dans le cadre de leurs ateliers de projet comme de cours magistraux ont été imaginées comme autant de manières de penser, de représenter, d'expérimenter et de fabriquer les territoires de demain. Ces marches sont diverses et prennent des formes plus ou moins codifiées allant du cours *in situ* au « transect » (Tixier, 2015) en passant par les « itinéraires habitants » (Petiteau, 2018). Nous voudrions ici partager quelques éléments, principalement méthodologiques, qui sont issus de ces dispositifs pédagogiques particuliers reliant marche, projet et paysage. Relaté en première partie de cet article, le récit de ces expériences pédagogiques nous permettra d'explicitier dans la deuxième partie comment la marche articule invention, explicitation et écoute attentive des paysages. La question de l'attention sera quant à elle au coeur du troisième et dernier temps : comment la marche suscite-elle une recomposition des relations aux autres et aux paysages ? Façonne-elle en creux une pédagogie du projet spécifique ? Et enfin, qu'advient-il de la notion même de paysage quand, en marchant, on s'immerge dans sa pluralité et ses singularités ?

L'hypothèse repose ici sur une compréhension singulière du paysage. Tel que convoqué par ces marches et ces projets, le paysage n'est pas tant lié à la vue qu'à sa mise en forme par ses habitant-e-s (Jackson, 2003 & Ingold, 2011). La marche préconisée se soustrait alors à la passivité contemplative, pour s'inscrire dans une position plus dynamique liée aux activités qui composent ce paysage. Etant donné que les pratiques et usages – comme habiter ou marcher – ne s'inscrivent pas dans ou sur un paysage mais donnent forme au paysage (Ingold, 1993), dire que par ces marches nous marchons dans un paysage serait réducteur. Afin de réhabiliter l'action performative de la marche nous employons l'expression marcher le paysage. Alors que nous le marchons, nous le réalisons.



Figure 1 : Quatre étudiants et étudiants marchant dans le cadre d'un dispositif de transect sur les traces de l'ancienne voie de chemin de fer entre Lamastre et les Nonières en Ardèche (source : Morgane Gloux, oct. 2015)

— CADRE DES DISPOSITIFS DE PROJET ET MODALITÉS DE LA MARCHÉ

Cela fait cinq années que nous proposons régulièrement avec mon collègue Nicolas Tixier des marches exploratoires dans le cadre de la formation grenobloise en urbanisme. Ces dernières reposent sur des processus méthodologiques divers et trois de ces manières d'inviter à la marche seront décrites ici : le transect, les itinéraires et le cours *in situ*. Toutes n'ont pas les mêmes finalités ; certaines sont directement liées aux activités de projets, d'autres s'en détachent. Nous y reviendrons.

LA MARCHÉ COLLECTIVE ET PROSPECTIVE DES TRANSECTS

Nous avons mis en place des transects dans le cadre justement d'atelier de projet en urbanisme. Par exemple, en octobre 2015, les étudiants-es du master « design urbain » de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble et ceux du master « design & espace » de l'École Supérieure d'Art de l'Agglomération d'Annecy ont parcouru à pied le Sud de l'agglomération grenobloise¹. A l'issue de ces

1 Cet atelier pédagogique a eu lieu dans le cadre d'une commande formulée avec le service Égalité, Démocratie Locale de la Ville d'Échirolles où il s'agissait de penser le devenir des espaces publics du quartier dans le cadre de son renouvellement.

trois jours de marche exploratoire le long de lignes abstraites, préalablement définies en atelier et que nous appelons transect (Tixier, 2015), une restitution a été organisée sous la forme d'une « table longue », première expression des rencontres, émotions, réflexions et intentions de projets (Buyck et al., 2015). Ce même dispositif de transect et de table longue a aussi été déployé dans le grand Rovaltain Ardèche – Drôme², dans le Centre Ardèche³ comme dans l'Ouest genevois⁴. A chaque fois, les lignes de marche sont tracées et conçues à l'avance, soit définies à partir de caractéristiques géométriques – des lignes parallèles et perpendiculaires régulièrement espacées par exemple – ou à partir des grandes entités géo-morphologiques en présence – le long des rivières et dans les vallées par exemple. Ensuite, il s'agit d'affiner ce tracé au regard de réalités matérielles : présence ou nom de routes, de chemins ou, à défaut, de possibilités de passage, capacités physiques estimées des étudiant-e-s, localisation des lieux d'hébergement trouvés⁵... En effet, la question des points d'arrêt pour se reposer, pour manger, pour organiser des rencontres, pour réaliser des entretiens et d'éventuelles visites est centrale. Tout cela demande une intense préparation avant le départ. Une fois en chemin, les étudiant-e-s répartis en groupe de cinq, sont totalement autonomes⁶. Tout en marchant ils conversent, ils s'étonnent et s'interrogent (figure 1). Le projet est déjà en train de se faire.

2 Cet atelier de projet a eu lieu dans le cadre d'une commande communément formulée avec les CAUE de la Drôme et de l'Ardèche où l'ambition était de soulever des éléments de prospective vis à vis du devenir de l'agglomération de Valence.

3 Issu d'une commande formulée par les CAUE de l'Ardèche, cet atelier de projet a été l'occasion de s'intéresser à la question de l'eau et des vallées pour penser le devenir de l'agglomération dans la perspective de son futur SCoT.

4 Dans ce cadre, la Fondation Braillard – architectes (Genève) nous a invité à réfléchir au devenir de l'Ouest genevois dans une perspective de frugalité et de décroissance.

5 Les étudiant-e-s ont principalement dormi chez les habitant-e-s (élu-e-s, personnes investies dans des associations, collocations, ...) qui les ont accueillis chaleureusement. Dans de rares cas, les étudiant-e-s ont eu recours à des chambres d'hôtes ou hôtel bon marché.

6 Les étudiant-e-s ont un budget (souvent d'environ 20€/jour/personne) qui leur permet essentiellement de se nourrir sur leur chemin. En ce qui concerne l'hébergement, ils/elles privilégient l'accueil à titre gracieux chez l'habitant. Durant les 2 à 5 journées des traversées, les professeur-e-s ne sont donc pas au quotidien avec leurs étudiant-e-s. Une page Facebook dédiée à l'expérience en cours permet cependant à chacun-e d'échanger des nouvelles.



Figure 2 : À l'issue de trois jours de marche, restitution des rencontres, étonnements et pistes de projet sous la forme d'une coupe aussi appelée « table longue » (source : Hélène Page, oct. 2015)

Le dispositif de la table longue qui vient clore la marche⁷ consiste justement à disposer, physiquement et matériellement dans l'espace une longue table où sont déployés les transects étudiés, les étonnements suscités et les pistes de projet (figure 2). En présence d'un public composé d'élu-e-s, d'habitant-e-s, de technicien-ne-s, les étudiant-e-s représentent en coupe leur transect en mobilisant différents éléments exprimant ou suggérant les enjeux à traiter : paroles d'habitant-e-s, paroles d'expert-e-s, photographies, expression des usages, données quantitatives, zoom sur un point particulier, éléments de diagnostic et d'enjeux, esquisses de projet, etc. « L'observation de terrain se traduit alors en un inventaire écrit, dessiné et photographié de situations diverses, une superposition d'ambiances, d'interrogations, d'usages. À la fois l'expression et l'interrogation d'un espace de vie, la table longue articule, en un temps inédit de débat public, analyse et conception. C'est une façon plurielle de mettre le quotidien en débats et en projets » (Buyck et al., 2015). De retour à l'université, ces coupes sont reprises. Elles sont le support des projets à venir (figure 3). Et, augmentées de ces projets⁸, c'est dans l'espace public⁹ qu'elles sont restituées et mises en débat une nouvelle fois. Tel que développé ici le transect est à la fois un outil de parcours comme de relevé de terrain, une manière d'appréhender la complexité d'un paysage et de la révéler par le projet. La marche suscitée par ces expériences de transect est alors tant une manière d'expérimenter collectivement un paysage qu'un moyen de le représenter dans toute sa diversité. C'est une façon de saisir les multiples dimensions du lieu tout en dépassant le simple repérage d'espaces, un engagement à la réinvention des lieux. Mais c'est aussi une marche qui permet aux étudiant-e-s de renouveler les modalités de mise en récit des paysages traversés et ainsi d'échapper aux discours préconçus et visions d'expert parfois utilisés avec empressement et maladresse par les étudiant-e-s. La marche leur offre une possibilité de décalage (avec leur quotidien, leurs savoirs, leur automatismes...) qui est tout autant un recentrement (vis à vis des lieux, des autres et de soi très certainement aussi). Au centre, l'attention aux lieux justement¹⁰.

7 La table longue a idéalement lieu le lendemain du dernier jour de marche. Les étudiant-e-s ont alors toute une soirée ensemble – le temps d'un dîner par exemple – pour discuter de leur expérience commune, pour se montrer des premiers éléments. Nous réservons dans ce cas un hébergement collectif.

8 De la mise en exergue d'une bio-vallée aux micros aménagements d'espace publics en passant par de éléments de prospective par rapport aux mobilités, les projets réalisés sont de taille et d'ambition très variées.

9 Ces restitutions publiques ont eu lieu dans des halls de gare (Valence TGV), dans des bibliothèques, au sein de parcs, sur des parvis...

10 Dans une moindre mesure, ce décentrement / recentrement est aussi valable par extension pour les personnes qui viennent débattre autour des tables longues. On peut parler d'extension de l'expérience.

RUEEZZE BRDECHE
 Le territoire de la RueeZZe Brdeche est un territoire d'exception, au carrefour de deux massifs montagneux, le Massif du Jura et le Massif du Jura, offrant une vue imprenable sur les vallées de la région.

DEVELOPPER LA RANDONNEE SUR LE VOICAN DU JON ET DANS LA VALLEE
 Le territoire de la RueeZZe Brdeche est un territoire d'exception, au carrefour de deux massifs montagneux, le Massif du Jura et le Massif du Jura, offrant une vue imprenable sur les vallées de la région.

MORNES ELECTRIQUES ET COVOITURAGE A MARCOLDS
 Le territoire de la RueeZZe Brdeche est un territoire d'exception, au carrefour de deux massifs montagneux, le Massif du Jura et le Massif du Jura, offrant une vue imprenable sur les vallées de la région.

CONTINUER LE RAPPROCHEMENT ENTRE ALBON ET MARCOLDS
 Le territoire de la RueeZZe Brdeche est un territoire d'exception, au carrefour de deux massifs montagneux, le Massif du Jura et le Massif du Jura, offrant une vue imprenable sur les vallées de la région.

REVALORISER LES SOURCES
 Le territoire de la RueeZZe Brdeche est un territoire d'exception, au carrefour de deux massifs montagneux, le Massif du Jura et le Massif du Jura, offrant une vue imprenable sur les vallées de la région.

LES COMBEAUX, UNE NOUVELLE EXPLOITATION BASEE SUR LES SAVOIR-FAIRE
 Le territoire de la RueeZZe Brdeche est un territoire d'exception, au carrefour de deux massifs montagneux, le Massif du Jura et le Massif du Jura, offrant une vue imprenable sur les vallées de la région.

LE SYSTEME ARDELANE, DES ACTIVITES INTEGREES DANS LE TERRITOIRE
 Le territoire de la RueeZZe Brdeche est un territoire d'exception, au carrefour de deux massifs montagneux, le Massif du Jura et le Massif du Jura, offrant une vue imprenable sur les vallées de la région.

QUELLES ACTIVITES POUR REINVESTIR LES MOULIMAGES ?
 Le territoire de la RueeZZe Brdeche est un territoire d'exception, au carrefour de deux massifs montagneux, le Massif du Jura et le Massif du Jura, offrant une vue imprenable sur les vallées de la région.

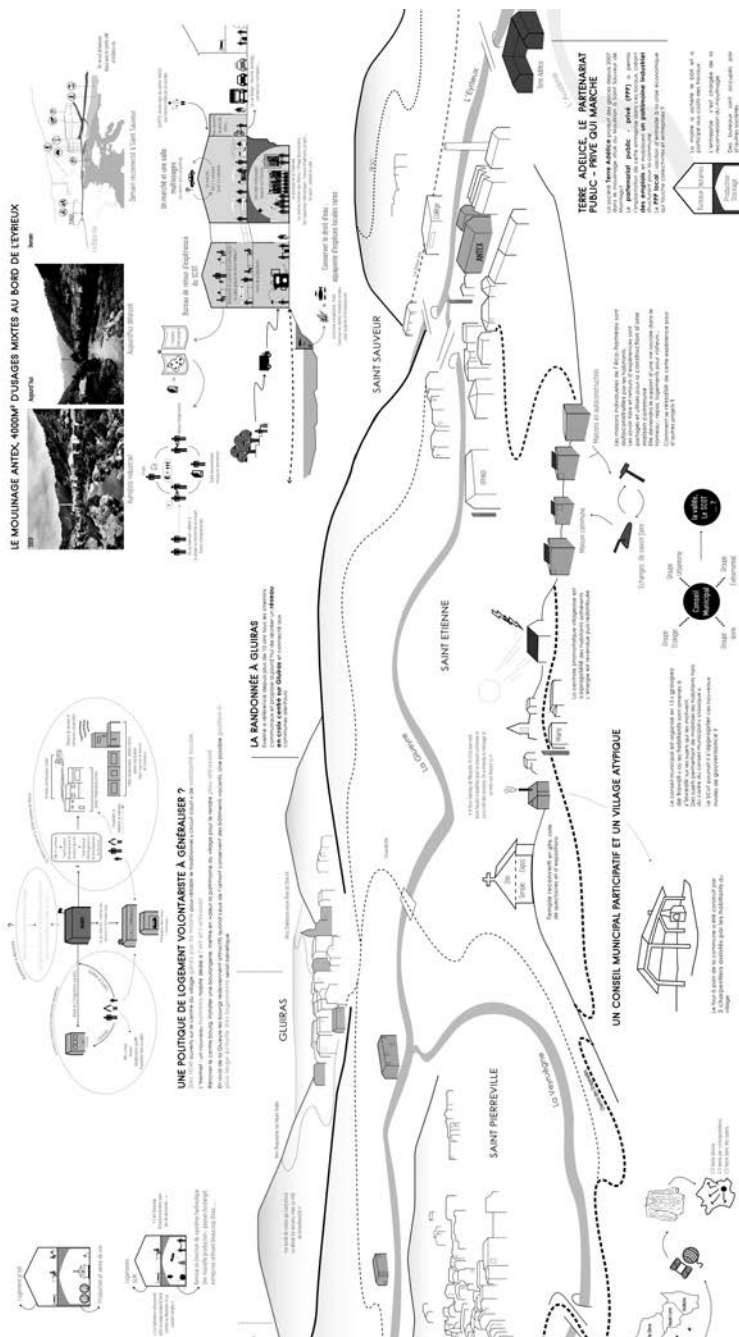


Figure 3 : Une des 7 coupes réalisées dans le cadre de l'atelier de projet en Centre Ardèche et issues du dispositif de transect (source : Benjamin Palle, Gérard Tirfroushan, Maël Trémaudan, nov. 2015)

DANS LES PAS D'UN-E HABITANT-E, LA MARCHE DE L'ITINÉRAIRE

Alors que les transects sont conçus à partir de lignes fictives, les itinéraires sont fondés à partir de rencontres avec des habitant-e-s (Tixier et al., 2016). Lors de l'atelier d'automne 2015 déjà mentionné, des itinéraires habitant-e-s ont aussi été réalisés par les étudiant-e-s en se focalisent plus précisément sur la Villeneuve d'Échirolles. Là encore ils constituent une des toutes premières étapes de l'atelier de projet. En suivant la méthode du sociologue Jean-Yves Petiteau, 15 itinéraires ont été réalisés et rassemblés au final en un ouvrage¹¹. Ce itinéraires, par leurs récits, nous emmènent à la rencontre de la Villeneuve Échirolles. À travers les yeux, les paroles et les pas de 15 personnes un territoire prend vie (Tixier et al., 2016). Pour réaliser ces itinéraires – qui ont aussi eut lieu à Genève¹² et à Bagnols-sur-Cèze¹³ – il ne suffit pas de marcher en suivant quelqu'un ; plusieurs étapes et conditions sont nécessaires. Avant de marcher il convient que chaque étudiant-e choisisse l'habitant-e, l'usager-ère qui va guider l'exploration et la conversation. Un premier entretien suivant les règles de la « méthode non directive » initiée par Carl Rogers permet d'établir un rapport de confiance. « Il est alors proposé à la personne rencontrée de poursuivre son récit en nous guidant sur un parcours dont elle sera l'auteur et l'initiatrice. (...) Lors de l'itinéraire, la personne devient guide » (Petiteau, 2006, p.1). Cette personne initie l'étudiant e à la découverte d'un paysage inconnu et « sa parole jalonne sa mémoire en l'actualisant » (Petiteau, 2006, p.1). L'étudiant-e marche à ses côtés et l'écoute. Un-e autre étudiant-e « témoigne de cette journée en prenant un cliché à chaque modification du parcours, temps d'arrêt, variations du mouvement ou expressions émotionnelles perceptibles » (Petiteau, 2006, p.1). C'est le corps, la marche et le paysage qui suscitent et articulent le récit : « La marche joue avec la parole un rapport indissociable » (Petiteau, 2006, p.1). Ce récit, entièrement enregistré, est ensuite intégralement retranscrit et mis en page sous la forme d'un roman-photo. La réalisation, l'enregistrement et la représentation du parcours de chaque personne interrogée se fait l'écho du paysage expérimenté par la marche. Chaque étudiant-e réalise un itinéraire habitant en tant que « sociologue » et un autre en tant que « photographe ». L'ensemble des itinéraires réalisés donne lieu à

11 Recueil des itinéraires habitants à découvrir ici : https://issuu.com/jenniferbuyck/docs/itineraire_habitants_villeneuve_ech

12 Réalisé dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Brillard – architectes, Genève. Recueil des itinéraires habitants à découvrir ici : https://issuu.com/jenniferbuyck/docs/version_finale_itineraires_est-ge

13 Réalisé dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Bagnols sur Cèze et la Communauté des Communes du Gard Rhodanien. Recueil des itinéraires habitants à découvrir ici : https://issuu.com/jenniferbuyck/docs/itineraires_bagnols_sur_c_ze

l'édition d'un ouvrage, l'occasion de restituer les paroles recueillies (figure 4). Enfin, contrairement aux transects, il n'y a pas nécessairement de continuité évidente au premier regard entre les itinéraires accomplis et les projets à venir. Si ce n'est une qualité d'attention, d'écoute et de récit vis à vis des lieux et de ceux et celles qui y vivent. C'est que la rencontre au coeur de chacune de ces marches suscite des émotions (Thomas, 2007) et que l'autre, tout comme le lieu, n'existe « que lorsqu'il provoque chez nous une émotion ; et cette émotion nous oblige à revisiter nos analyses et perceptions pour découvrir le sens de cette différence » (Thomas, 2007, p.16). La marche fait ici émerger un autre savoir du lieu.



Ça c'est le Salève, et là, tout au bout de ce chemin, on retrouve le petit village de Veyrier. Il y a Vernier et Veyrier, ici c'est Veyrier. Il ne faut pas confondre. Ce chemin amène jusqu'au village, vous voyez là-bas.

Ici chez nous, c'est bien organisé. Tout doit être propre. La propreté c'est super important. Il n'y a pas des restes de bouteilles, tout ça, vous voyez. Parce que les gens ils font attention, vous voyez. On ne peut plus laisser ça trainer, ces choses, comme à l'époque.



À l'époque, ça fait 5 ou 10 ans en arrière, je venais beaucoup plus souvent par-là, pour marcher. Maintenant je marche vers chez moi, je fais des tours, très sympa aussi. Il y a des *parcours vita* comme on appelle, il y a des petites montées, des petites descentes, tout ça.

Mon fils s'appelle Frédéric, quand il était petit on venait souvent ici pour courir. Lui il courait par là, il jouait, puis moi j'étais derrière lui. À Genève il n'y a pas beaucoup d'endroits pour courir comme ça. Il y a beaucoup d'espaces verts, il y a des places et des endroits pour jouer, et tout. Mon fils à l'époque venait avec son petit vélo. Par ici c'est toujours calme vous voyez, il n'y a personne qui vous embête. C'est vraiment la campagne.

Figure 4 : Extrait d'un itinéraire habitant réalisé par des étudiant-e-s dans l'Est genevois (source : Elodie Pinero et Luc Drochon, in ITINÉRAIRES Habitants Usagers Est-Genève, Fondation Brillard, 2016, p.60)

LA PÉDAGOGIE UNVERSÉE LA MARCHE DU COURS IN-SITU

Enfin, le cours *in situ* raconte une histoire légèrement différente. Dans ce cas, il n'est pas question de projet mais simplement de transmettre des connaissances en matière d'analyses et stratégies paysagères à des étudiant-e-s de dernière année de Licence en Urbanisme. Pendant plusieurs années, photographies, plans, coupes, films et autres enregistrement ont été utilisés pour rendre le plus intelligible et palpable possible cette question du paysage au sein de l'amphithéâtre. Malgré cela le paysage apparaissait d'une abstraction déconcertante lors des exposés de fin de semestre des étudiant-e-s. L'an passé, j'ai opéré un renversement de situation en réalisant ce cours entiè-

rement à l'extérieur et en confiant l'animation des séances aux étudiant-e-s eux-mêmes. Seule la première séance a été animée par mes soins. Il s'agissait d'expliquer le principe du semestre : six séances de trois heures chacune pour explorer les paysages de la métropole grenobloise et en comprendre leur dynamique. Les étudiant-e-s ont alors définis les lieux de nos explorations. Nous avons ensuite débattu des enjeux et thématiques soulevés de manière générale par le paysage et enfin parler des méthodes à notre disposition pour interroger un paysage¹⁴. Au bout de ces deux heures, les étudiant-e-s se sont réparti e s en six groupe. Chaque groupe choisissant un lieu et devenant par là-même responsable d'une séance sur ce paysage. Avant chaque séance une rencontre entre l'enseignante et le groupe responsable de la séance est planifiée et ce afin d'affiner l'organisation de l'exploration à venir¹⁵. Lors des séances en elles-mêmes les étudiant-e-s mènent la marche et instaurent des pauses, des temps de parole, de débats, de lectures, de projets, de dessins, de captations sonores,... Autant de manières de restituer et de mettre en débat le paysage expérimenté par la marche. Le contraste avec les exposés des autres années est saisissant. La marche fait ici émerger un autre savoir du paysage. C'est justement cette question du savoir transmis par ces marches singulières que souhaitons par la suite aborder. Car, au-delà des différences entre ces protocoles méthodologiques (tableau 1), nous faisons ici l'hypothèse que ces expériences reposent sur une compréhension commune de la marche notamment dans son rapport au paysage.

14 Bien évidemment aucun thème ni aucune méthode d'analyse n'a été associé au préalable aux lieux choisis pour le cours.

15 Les étudiant-e-s qui organisent une séance sont forcément allés sur place avant d'élaborer leur proposition de séance.

Dispositif pédagogique	Transect	Itinéraire	Cour <i>in situ</i>
Mis en place en	2013, 2014, 2015 et 2016	2014, 2015 et 2016	2016
Localisation(s)	Valence, Echirolles, Centre Ardèche et Genève	Echirolles, Bagnols-sur-Cèze et Genève	Grenoble
Mobilisé dans le cadre	Ateliers de projet	Ateliers de projet	Cours théorique
Par an :			
Nombre d'étudiant-e-s concernés	20	20	40
Nombre de parcours effectués	5	20	6
Nombre d'étudiant-e-s / parcours	4	2	40
Longueur moyenne d'un parcours	20 km	2km	5km
Temporalités et modalités spécifiques de la marche	Marches en équipe de 4 étudiant-e-s menées en parallèle sur 2 à 4 jours	Marches de 2 étudiant-e avec 1 habitant-e durant 1 à 2 heures	Marches hebdomadaires de 3 heures sur 6 semaines avec toute la promotion
Parcours défini par	Le groupe d'étudiant-e au préalable	L'habitant-e le jour J	1 groupe d'étudiant-e-s responsable de chacune des marches
Présence des enseignant-e-s	Non, marche en autonomie	Non, marche en autonomie	Oui
Mobilisation des habitant-e-s	Oui	Oui	Oui/Non
Rôle des étudiant-e-s pendant la marche			
Restitution, réception	Coupes, films, projets	Ouvrage, recueil, projets	Billets de blog
Temps public de restitution	Oui, exposition et mis en débat dans l'espace public	Oui, lecture publique	Non

Tableau 1 : Comparaison des dispositifs pédagogiques mobilisant la marche (source : Jennifer Buyck, 2018)

— APPORTS ET RETOURS CRITIQUES RELATIFS AUX MARCHES ET AU PAYSAGE

Si la marche est régulièrement convoquée dans les pédagogies et recherches relatives aux sciences de l'espace, elle n'en demeure pas moins plurielle. Modalités et finalités diffèrent bien souvent (Solnit, 2002). Si dans les écoles de paysage, la marche est une pratique incontournable de l'observation des paysages, elle connaît actuellement un renouveau à travers les médiations paysagères (Paradis, Lelli, 2010). les démarches participatives (Derioz et al., 2010) et les réflexions sur les liens entre paysage et démocratie (Delbaere, 2012). Pratiquée de façon moins systématique dans les formations en urbanisme (Paquot, 2004), la marche y est cependant un sujet et une

méthode de travail récurrente (Careri, 2002). Considérée comme une manière de prendre le pouls des usages (Thomas, 2010), la marche y est souvent mobilisée dans le cadre d'approche sensible (Thomas, 2004). Là encore, les enjeux de la participation mais aussi le « *geographical turn* » des disciplines artistiques participent de son renouveau (Davila, 2002). À travers l'analyse des méthodes décrites précédemment et en relisant les projets et pensées façonnées dans ce cadre, nous cherchons ici à comprendre de quelle manière ces marches spécifiques contribuent – même modestement – à ces débats actuels sur la marche. Quelle éducation reçoit-on par ces marches ?

MARCHER POUR SE DÉPLACER

Tim Ingold rappelle qu'il existe deux conceptions fort différentes de l'éducation (Ingold, 2015). Étymologiquement issue du verbe latin *educare*, l'une d'elle nous est familière. Eduquer signifie dans ce cas « élever », « inculquer une ligne de conduite approuvée ». Mais une autre origine étymologique existe reposant cette fois sur le verbe *educere*, littéralement signifiant mener au dehors (de « *ex* » - dehors - et de « *ducere* » - mener -). Eduquer revient alors « à mener les novices vers le monde extérieur et non – comme il est conventionnellement admis de nos jours – à inculquer un savoir dans leurs esprits » (Ingold, 2015). À s'inscrire dans cette perspective, la marche acquiert alors en soi une valeur éducative. Et c'est je crois en ce sens que l'on peut comprendre les trois dispositifs de marche présentés. Dans les trois cas, l'ambition est en effet de maintenir voire de susciter l'émerveillement, la surprise, la perplexité là où malheureusement le professionnalisme bride parfois la curiosité. L'expérience de ces marches ne relève donc pas de la mise en situation de savoirs universitaires, ces invitations à aller à la rencontre du monde extérieur sont à mon sens conçues en tant que manière d'apprendre (ou de réapprendre) à voir comme à écouter pour au final générer d'autres possibilités de penser. On y croise des animaux, des oiseaux par exemple, mais aussi des corps maquillés ou tatoués, du mobilier urbain usager, des friches, des aménagements plus ou moins soignés, des terres agricoles comme des zones commerciales... autant de situations insolites qui interrogent et où le paysage n'est ni une donnée abstraite ni déconnecté des vies quotidiennes. Telle que mobilisée dans les processus d'observation, d'écoute et de projet décrits précédemment, la marche est alors une expérience de déplacement (Levy, 2008) tant physique dans le paysage que cognitif (Muller, 2015) par et pour le paysage. C'est ce double déplacement paysagèrement incarné et faisant émergé d'autres réalités du paysage que nous cherchons à traduire avec cette expression « marcher le paysage ». Décentrer le regard pour ouvrir d'autres horizons sur les paysages, leurs usages et leur devenir, tel est pour moi le sens de ces marches où le déplacement cognitif s'opère au travers d'un

déplacement corporel. Cette corrélation n'est pas anodine. Tim Ingold parle alors d'une véritable « manière de penser en agissant »¹⁶ (Ingold, 2017). En s'appuyant sur la formulation d'Olivia Germon à propos des somatiques, il convient de rappeler que la marche est une expérience incarnée, vécue en relation à un contexte sensible, social, spatial (Thomas, 2007) et dans notre cas paysager. Ces marches répondent à un « paradigme holistique » où « percepts, concepts et affects sont indissociables » (Germon, 2016). La conception du corps sous-entendue par cette définition repose sur une conception unifiée du sujet en prise avec le monde où « *body concepts* », « *body percepts* » et « *body affects* » s'entremêlent (Ginot, 2011). A l'instar de Richard Shusterman pour qui la conscience corporelle est un outil critique de l'espace habité (Shusterman, 2010), envisager la marche sous l'angle des somatiques (Hanna, 1995) revient à placer le corps au centre du déplacement pour en révéler la puissance critique notamment au regard des paysages. Les somatiques, ou « discipline d'érudition du sentir » (Ginot, 2013) travaillent à et sur « l'échelle micro-corporelle du senti » et se détachant de la « dichotomie platonicienne corps-esprit » dont pâtit le mot « corps » pour lui préférer celui de « soma » compris comme « sujet sentant, éprouvant, pensant, agissant, en relation avec le monde et dans l'idée d'une pleine conscience de soi » (Germon, 2016). En somme, telle que mobilisée ici, la marche est un déplacement tant corporel qu'intellectuel tout en offrant une possibilité de se recentrer tant sur le paysage que sur soi même. L'expression « marcher le paysage » insiste justement sur cette connexion renforcée entre soi (compris en tant que soma) et le paysage.

MARCHER POUR RENDRE INCONTOURNABLE LE PAYSAGE

Attardons-nous un peu sur les trois dispositifs mobilisés. Dans chacun des cas les parcours sont tracés à l'avance et/ou par d'autres personnes : le trajet du transect est défini en atelier bien avant le départ, celui de l'itinéraire par l'habitant qui fait découvrir son propre territoire de vie et celui du cours in situ par l'équipe étudiant-e en charge de l'organisation de la séance. Ainsi, lors de ces marches les questions de destination et de choix du chemin cessent d'être un enjeu. Là encore ce n'est pas anodin. De manière générale, nous avons l'habitude de marcher pour nous rendre précisément d'un endroit à un autre et notre marche d'adulte repose sur une série de choix raisonnés. Chacun d'entre eux repose lui-même sur une décision qui le précède. Par exemple : « je pars de chez moi, je vais à droite, puis deuxième à gauche (car c'est un raccourci), je m'arrête ici car il pleut, je repars en courant car je suis en retard,

16 Expérience toute différence de celle d'agir en pensant

j'arrive essoufflé et mouillé ». Tim Ingold parle dans ce cas de l'expérience du dédale : « au sein du dédale, l'intention dicte la cause et l'action régit l'effet » (Ingold, 2015, p. 14). La finalité de ce type de marche est de toute évidence d'atteindre la destination et non pas de parcourir un chemin pour ce qu'il dévoile. Transects, itinéraires et cours *in situ* fonctionnent différemment. Comme nous l'avons vu, le parcours y est donné d'avance. Suivre une voie, fut-elle déjà tracée, requiert beaucoup d'attention. Il s'agit de ne pas s'égarer (dans le cas du transect) et de mettre en relation les paysages traversés avec les propos recueillis (dans le cas des itinéraires) comme avec les débats soulevés (pour le cours *in situ*). C'est le fameux labyrinthe d'Ingold : « La poursuite d'une trajectoire relève en résumé d'une logique qui est d'avantage centrée sur l'attention que l'intention. Le chemin amène le voyageur vers la présence du réel » (Ingold, 2015, p. 16). En ce sens, de part leurs tracés prédéfinis et leurs ambitions de captation des paysages (par la photo pour les itinéraires ou à travers différents médiums pour les transects), une attention toute particulière est portée au paysage. Ces marches rendent le paysage incontournable non seulement aux regards mais aussi à la pensée. Cette évidence du paysage est accentuée par le renforcement des solitudes individuelles (étudiant-e en face à face avec un-e habitant-e lors des itinéraires) voire collectives (groupes pour les transects en autonomie sur plusieurs jours) sur des temps longs (de 2 heures pour les itinéraires à plusieurs jours pour les transects) (Sansot, 1998). Sans doute la conscience de soi va t-elle de pair avec la conscience du paysage. Il s'agit d'un continuum où se déplacer, s'exposer au paysage, est alors l'occasion d'un décentrement, un pas de côté, un éloignement par rapport à point de vue initial, mais aussi une invitation à « une observation qui nous constitue comme partie de ce que nous observons » (Ingold, 2015). Enfin dans la mesure où ces marches sont l'occasion d'un débat *in situ* sur le devenir de paysages, le paysage objet du regard n'est pas considéré comme déterminé mais toujours naissant, confinant à une émergence permanente : « Tandis que le sentier invite le marcheur, celui-ci se met à la disposition et à la merci de ce qui advient » (Ingold, 2015, p.22).

MARCHER POUR COMME MODALITÉ DE PROJET

La propre finalité de cette approche des paysages par la marche – et leur mise en récit – est incertaine. Mais, comme nous venons de le rappeler pour les transects comme les itinéraires, il n'existe pas d'opposition entre la conception du projet et la marche *in situ*. L'activité de projet commence avec la marche, voire même lors de la conception du trajet pour les transects ou le choix de l'habitant-e à rencontrer pour les itinéraires. Par contre, si pour les transects les premiers projets se matérialisent directement à l'issue de la marche (lors des tables longues, sur les coupes), il n'en est pas de même pour les itiné-

raires où les liens entre la marche et le projet à venir sont moins évidents. Ce qui frappe cependant dans les discours des étudiant-e-s à peine revenu-e-s de leurs marches c'est l'enthousiasme, le sentiment de liberté (surtout après les transects) et l'empathie qui les traversent. Dans les projets cet état d'esprit se maintient en partie et une certaine indécision s'installe ou plutôt le caractère dynamique des discours, en perpétuel renouvellement, s'affirme. Pour reprendre l'expression de Gilbert Lascault formulée dans un tout autre contexte, je dirai qu'un récit « éparpillé en propos non liés mais situés » (Lascault, 1979, p. 10) émerge. A comparer les productions de projets réalisées avec ou sans itinéraires et transects, nous constatons que les projets générés par les marches contiennent relativement moins de poncifs mais aussi clairement moins de structure (cette différence est la même entre les exposés de fin de semestre du cours donné en amphithéâtre et les marches *in situ* organisées par les étudiant-e-s). Ces récits de projets relèvent dans leurs formes les plus abouties d'une pensée nomade ; ils ne sont pas démonstratifs et n'ont pas en apparence de but précis. Si ces projets se tiennent dans leur ensemble à l'écart de toute apologie et de toute tentation hiérarchique, les propositions en sont contrastées. Tantôt les étudiant-e-s rêvent par leurs projets de tout égaliser, de penser les paysages en autant de variantes toutes également séduisantes. Tantôt ils préfèrent renverser les hiérarchies plutôt que de les abolir ; alors ils réhabilitent, défendent et illustrent des paysages décriés. Il en résulte que les projets qui émergent de ces marches sont équivoques et que bien souvent un seul de ces projets en lui-même n'est pas univoque car « ce projet qui se dessine c'est aussi 100 projets et ces projets se développent à des échelles très variées et dans d'autres sphères que le seul espace construit » (Buyck et al., 2016, p. 6).

— PISTES DE RÉFLEXION À PROPOS DU PROJET COMME ÉCOLOGIE DE L'ATTENTION

Comme nous venons de commencer à le faire, intéressons nous maintenant aux projets générés à partir de ces marches. Notre propos potera alors plus spécifiquement sur l'expérience des transects et des itinéraires, dispositifs mobilisés dans le cadre d'atelier de projet. Des liens peuvent être aussi révélées entre la marche et le projet au niveau des cours *in situ* mais ils sont plus ténus : les étudiant-e-s qui s'occupent de l'organisation d'une séance y proposent parfois des activités de projet ou d'analyse de projets mais cela constitue plutôt une activité assez marginale.

LE PROJET COMME IMMERSION DANS LE PAYSAGE

Ainsi mêlés aux paysages et à leurs habitant-e-s / usager-ère-s, les projets générés par ces marches nous révèlent que le « peu » intéresse plus que le « beaucoup », le « moins » que le « plus » et le « faible » que le « fort ». L'énorme est ici installé dans l'infiniment petit et un « vertige naît de la multiplicité des détails saisis en un lieu minuscule » (Lascault, 1979, p.136). Notre formation et notre culture nous invite plutôt à privilégier la totalité en dépit du détail, à « refouler l'individuel au profit du général » et à préférer « les notions aux sensations » (Lascault, 1979, p. 136). L'analyse des projets montre ici une tendance inverse et c'est, je crois, un véritable défi. S'éparpiller dans une place, une ville, un paysage, relève donc d'un véritable défi, d'une lente construction. Pour permettre une errance souple, une dispersion dans les détails, rien de tel que l'immersion *in situ* où la multiplicité des éléments l'emporte *de facto* sur la vaste synthèse. Ce constat a une incidence concrète sur la manière de penser le projet. En marchant, les étudiant-e-s, en relation avec les paysages, développent une pensée sans doute assez proche de celle décrite par le poète et philosophe Edouard Glissant dans sa philosophie de la relation, une « pensée de l'archipel » (Glissant, 1990). Confrontée aux fragments parfois chaotique du paysage, la pensée y est diffractée et ne saurait faire système. La pensée rebondit un peu partout dans le paysage, un peu sur tout et sans crier gare. C'est une pensée sans véritablement de commencement ni de fin, où s'exprime répétitions et infinies variations. Elle semble tout l'inverse d'une « insinuation » – d'une certitude enracinée – et s'apparente d'avantage à une « sinuation » (Glissant, 1990). Pour autant, je ne pense pas que les pensées se dispersent dans le paysage car cela supposerait qu'une racine de la pensée unique pourrait y être identifiée. Disons plutôt que le déplacement cognitif généré par ces marches se prolonge dans les projets et l'immersion dans le paysage continue d'y être palpable.

LE PROJET COMME DIALOGUE PERMANENT AVEC LE PAYSAGE

Lors de cette immersion initiale lors des marches, difficile de distinguer quelque chose dans le désordre des paysages contemporains – rappelons que l'on marche partout, dans des quartiers de grands ensembles, dans des zones commerciales parfois en friche, le long d'autoroutes, à travers les champs... A suivre une ligne, une trace, une personne, cette « pédagogie pauvre » (Masschelein, 2010) dont l'enjeu réside précisément dans une immersion totale dans le présent plonge immédiatement l'étudiant-e dans l'inconnu. Cette totalité, de prime abord, est des plus confuses. Aussi, nous faisons le constat que les étudiant-e-s construisent leurs projets à partir de détails récoltés en chemin (une pelouse stérile en quartier pavillonnaire vieillissant, une camionnette-épicerie que l'on croise partout, une industrie en faillite ou

justement l'inverse...) autant de prises à partir desquelles une mise en récit générale émerge. Directement liés aux problèmes économiques, sociaux, voire personnels des habitant-e-s, ces détails parlent aux habitant-e-s. Sans doute ces détails sont-ils très précieux pour comprendre et faire comprendre l'étonnant désordre des lieux de vie et créer les conditions d'un dialogue, d'une pédagogie réciproque (Buyck et al., sous presse). Mais, la mobilisation de détails a d'autres avantages. Comme le rappelle Edouard Glissant, « un détail n'est pas un fragment, il interpelle la totalité » (Glissant, 1990) et ces minces entrées circonscrites ouvrent très vite vers d'autres horizons. En ce sens, les passerelles entre les échelles sont nombreuses au sein des projets réalisés. Ainsi, le projet apparaît dès lors comme un jeu d'interactions entre des écosystèmes paysagers locaux et les enjeux globaux du paysage. Loin de connecter simplement ces enjeux, le projet construit un système d'interactions, un équilibre dynamique, entre ces différentes polarités. Ces prises paysagères, ces détails à partir desquels les récits se construisent, ces anomalies qui interrogent ne sont d'ailleurs pas sans rappeler la notion de « lieu-commun » telle que définie par Edouard Glissant « où chaque fois une pensée du monde appelle et éclaire une pensée du monde » (Glissant, 1990, p. 25). En d'autres termes, le projet émerge ici en tant qu'expérience de connexion par le et au paysage. Aujourd'hui la communauté scientifique s'accorde à constater l'accélération de la perte des liens entre les sociétés occidentales et la nature (Descola, 2005). « L'extinction de l'expérience (de nature) », expérience qu'aucune connaissance théorique et virtuelle ne saurait remplacer est l'une des principales raisons de cette dégradation (Pyle, 1978 et Miller, 2005). Proposer par ces marches des expériences qui dépassent la simple prise de contact avec un paysage et qui ne sauraient exister sans susciter des changements – parfois profonds – auprès des personnes qui les vivent, c'est aller à contre courant de cette déconnexion. Quelque soit le dispositif méthodologique mobilisé, le projet est ici l'occasion de définir les modalités d'un dialogue permanent avec le paysage où observation, énonciation et conception sont d'importance égale (Buyck et al., sous presse) et où les habituels liens de cause à effet entre l'observation et la conception sont suspendus (Tixier, 2017).

LE PROJET COMME EDUCATION DE L'ATTENTION AU PAYSAGE

Ni purement inductif ou déductif, le projet quelque'il soit est une reformulation du réel, un changement de point de vue qui pousse à l'action. Mais le projet ne peut se résumer aux transformations qu'il induit : « fortement intriqué au réel, le projet crée – trouve – quelque chose qui était déjà là, latent » (Buyck, 2015, p. 100). En d'autres termes, le projet s'élabore aussi pour donner à voir ce qui est là et permet ainsi de comprendre autrement la réalité. C'est notamment

l'hypothèse du projet comme producteur de connaissance (Viganò, 2016). Dans le cas des ateliers analysés, les projets relèvent de plus du partage de représentations issu de l'expérience *in situ*. Expérience du continuum (notamment entre soma et paysage), du sentir écosystémique, de la micro-corporéité du paysage (via celle du soma), tel est l'objet de ces processus de projets par la marche. Nous relier les un-e-s aux autres, nous relier au vivant dans son ensemble, sans nier nos spécificités mais en investiguant ce lien si essentiel qui nous unit à la vie, et notamment à la vie commune, tel est aussi le sens de ces dispositifs de projet. Mais il ne s'agit pas seulement de mise en relation. Si pour Tim Ingold, « faire » consiste ni plus ni moins à mettre en correspondance celui qui fait avec le matériau qu'il travaille (Ingold, 2017) alors « marcher », écouter, donner voix aux récits des paysages, les réaliser consiste dans sa forme la plus aboutie à mettre en correspondance celui qui marche, qui projette, avec les paysages qu'il traverse. Cette expérience de mise en correspondance qu'est ici le projet peut aussi se comprendre en tant qu'« éducation de l'attention » (Citton, 2014 & Ingold, 2015). L'ambition est bien de se soucier d'un quartier comme d'un-e habitant-e, de répondre à leur demande, une demande non prédéterminée et perpétuellement émergente. Il s'agit de se rendre disponible à ce qui advient, de se laisser guider par ce que l'on trouve et qui était déjà là – partiellement invisible par manque de vigilance (Depraz, 2014). Dans le contexte contemporain de sur sollicitation de notre attention, il est nécessaire de transmettre des méthodes grâce auxquelles les étudiant-e-s peuvent se préserver, s'orienter et devenir force de proposition. Plusieurs pistes sont avancées par Yves Citton, notamment aider à une meilleur « préhension » du réel (comme avec les fameux détails glanés lors des marches ou l'immersion dans le paysage en tant que tel), encourager l'art de la « conversation » (comme ici avec le paysage) et celui de l'« erratisme » (comme celui engendré par le « labyrinthe » du transect ou de l'itinéraire) (Citton, 2016). Dans le même sens, l'écologie de l'attention (Citton, 2014) appelle à un retour sur soi comme vers autrui. C'est bien dans ces directions qu'oeuvrent il me semble les dispositifs de projets présentés.

En définitive, la marche relève plus d'une qualité de présence et de relation à soi, aux autres et aux paysages face à laquelle la méthode en ce sens compte peu : parler d'outils méthodologiques – pourtant nécessaire dans le cadre de formations universitaires comme pour les activités professionnelles – induit souvent en erreur ; les moyens sont alors confondus en fins. La marche est un déplacement qui peut aider le projet à participer de manière plus générale à une écologie de l'attention. De tels projets par la marche, par la relation au paysage et par l'attention sont des expériences, manières de ne pas être emprisonné par ce qui nous entoure – l'amphithéâtre (les savoirs), la salle du

studio de projet (les savoirs-faire, les références, la commande),... –, dominé par les connaissances que l'on transmet parfois malgré nous. Il est façon de construire autrement ses projets, de renouveler son rapport au paysage et d'y cultiver son potentiel d'attention. Face aux crises écologiques et climatiques, face aux exigences de rentabilité immédiate, face à la vitesse des événements qui nous tétanise parfois, nous marchons à travers les paysages, nous marchons les paysages, l'oreille attentive. C'est une sage folie, un vertige vécu, un immense défi et en même temps, une heureuse liberté.

— BIBLIOGRAPHIE

Buyck, J. (2015). Le concept de projet. In Commissariat général au développement durable – Direction de la recherche et de l'innovation, *Paysages, Territoires, Transitions : retour sur une démarche de préfiguration*, p. 100.

Buyck, J., Tixier, N. (2015). Villeneuve Échirolles en projets, retours sur l'atelier d'urbanisme des étudiant-e-s du master design urbain. In Dijkema, C., Gabriel, G., Koop, K., *Les tours d'en face : Renforcer le lien entre Université et Villeneuve*, Grenoble : Modus Operandi, Planning.

Buyck, J., Tixier, N. (2016). Marcher, décrire, projeter. In *Construire des pédagogies coopératives. Premières rencontres des enseignements coopératifs en architecture*, Paris : Cité de l'architecture et du patrimoine.

Buyck, J., Tixier, N., Ramirez-Cobo, I. (sous presse). La maquette in situ comme pédagogie immersive du projet urbain. Des étudiants au coeur du quartier des Escanaux à Bagnols-sur-Cèze. A quoi joue-t-on ? In Prévot, M. (Ed.) *L'urbanisme, l'architecture et le jeu*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Careri, F. (2002). Walkscapes. Walking as an aesthetic practice. Barcelona : Culicidae Architectural Press.

Citton, Y. (2014). *L'économie de l'attention: Nouvel horizon du capitalisme ?*, Paris: La Découverte.

Citton, Y. (2014). Pour une écologie de l'attention, Paris : Le Seuil.

Citton, Y. (2016). L'éducation de l'attention à l'âge du numérique ubiquitaire, *The Conversation*.

Davila, T. (2002). *Marcher, créer. Déplacements, flâneries, dérives dans l'art de la fin du XXIème siècle*. Paris : Editions du regard.

Delbaere, D. (2012). *La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie*. Paris : Ellipses.

Depraz, N. (2014). *Attention et vigilance. À la croisée de la phénoménologie et des sciences cognitives*, Paris : PUF.

Dérioz, P., Béringuier, P., Laques, A.-E. (2010). Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches, pour quelle participation des acteurs ?, *Développement durable et territoires*, vol. 1, n° 2.

Descola, P. (2005). Par-delà nature et culture, Paris : Gallimard.

Germon, O. (2016). Les Ambiances au prisme des Somatiques. Dialogue entre théories et pratiques. In Rémy, N., Tixier, N., (Ed.). *Ambiances, tomorrow*. Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances, (pp. 641-646). Volos, Greece : International Network Ambiances ; University of Thessaly.

Gilbert, M. (2003). *Marcher ensemble. Essai sur les fondements des phénomènes collectifs*. collectifs, Paris : PUF.

Genot, I. (2011). Body Schema and Body Image: At the Crossroad of Somatics and Social Work. *Journal of Dance & Somatic practices*, vol. 3, 151-165.

Genot, I. (2013). Douceurs somatiques, *Repères, cahier de danse*, n° 32, 21-25.

Glissant, E. (1990). *Poétique de la relation*, Paris : Gallimard.

Hanna, T. (1995). What Is Somatics? In Johnson, D.H. (Ed.), *Bone, Breath and Gesture*. Berkeley : North Atlantic Books, 341-352.

Ingold, T. (1993). The Temporality of the Landscape, *World Archaeology*, 25(2), 152-174.

Inglod, T. (2011). *Being Alive : Essays on movement, knowledge and description*, Londres et New York : Routledge.

Ingold, T. (2015). *Le dédale et le labyrinthe: la marche et l'éducation de l'attention*, Intuitive Notebook #2 - Diagrams, Drawings and Spaces, Paris : ESAAA.

Ingold, T. (2017). *Faire – Anthropologie, Archéologie, Art et Architecture*, Bellevaux : Dehors.

Jackson, J. B. (2003). A la découverte du paysage vernaculaire. Arles : Actes Sud.

Lascault, G. (1979). *Ecrits timides sur le visible*, Paris : 10/18.

Levy, B. (2008). Marche et paysage. Le rôle de l'expérience vécue. *La Revue durable*, n° 30, 23-25.

Masschelein, J. (2010). E-ducating the gaze: the idea of a poor pedagogy. *Ethics and Education*, 5 (1), 43 -53.

Miller, J. R. (2005). Biodiversity conservation and the extinction of experience. *Trends in Ecology and evolution*, n° 20, 430-443.

Muller, Y. (2015). Le corps, la marche et la zone critique du paysage. *Les chantiers de la création*, 8.

Paradis, S., Lelli, L. (2010). La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ?, *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n° 2.

Paquot, T. (2004). L'art de marcher dans la ville. *Esprit*, 201-214.

Petiteau, J.-Y. (2006). La méthode des itinéraires ou la mémoire involontaire. In Berque, A., De Biase, A., Bonnin, P. Colloque *Habiter dans sa poésie première*, 1-8 septembre 2006, Cerisy-La-Salle, Paris : Editions Donner Lieu.

Petiteau, J.-Y., Renoux, B., Tallagrand, D., Tixier, N., Toussaint, M. (2018). *Dockers à Nantes. L'expérience des itinéraires*. Annecy : Ecole supérieure d'arts Annecy Alpes / Ensa Nantes.

Pyle, R. M. (1979). The extinction of experience, *Horticulture*, n°56, 64-67.

Sansot, P. (1998). *Du bon usage de la lenteur*, Paris : Payot.

Shusterman, R., (2010). *Soma-esthétique et architecture : une alternative critique*, Genève : Haute école d'art et de design.

Solnit, R. (2002). L'art de marcher. Arles : Actes Sud.

Tixier, N. (2015). Le transect urbain. Pour une écriture corrélée des ambiances et de l'environnement, In Barles, S. et Blanc, N. (Ed.) (dir.), *Écologies urbaines 2*, Paris : Éd. Economica-Anthropos, PIR Ville et Environnement.

Tixier, N., Amphoux, P., Buyck, J., Tallagrand, D. (2016). Transect urbain et récit du lieu, Des ambiances au projet, In Guillot, X. (Ed.), *Ville, territoire et paysage*, Saint-Etienne : Publ. De St-Etienne, 2016, 50-57.

Tixier, N. (2017). Le quotidien en projets : Parcours, coupes, travellings et autres transects. Architecture, aménagement de l'espace, Grenoble : UGA - Université Grenoble Alpes; Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.

Thomas, R. (2004). Quand le pas fait corps et sens avec l'espace. Aspects perceptifs et expressifs de la marche en ville, *Cybergéo : revue européenne de géographie*, n°261.

Thomas, R. (2007). La marche en ville. Une histoire de sens, *L'espace géographique*, n°1, 15-26.

Thomas, R. (2010). *Marcher en ville*, Faire corps, prendre corps aux ambiances urbaines, Paris : Éditions des archives contemporaines.

Viganò, P. (2016). Les territoires de l'urbanisme : Le projet comme producteur de connaissance. Genève : MétisPresses.

— CARTOGRAPHIER AVEC LE VIVANT, UNE REDÉCOUVERTE DE LA PLASTICITÉ DES TERRITOIRES

Axelle Grégoire, Doctorante,
Institut de géographie et durabilité,
Université de Lausanne,
Architecte, DE HMONP.
Société d'outils cartographiques (SOC)

Courriel :
axelle.gregoire@unil.ch

RÉSUMÉ

Partant du constat que le blanc des cartes révèle un monde invisibilisé, celui du vivant, et donc une défaillance de nos systèmes de représentation, l'enjeu de la cartographie serait de devenir le cadre d'une opération de redéfinition collective de notre écosystème par le dessin. L'hypothèse soutenue dans cet article développe l'idée de repeupler les cartes pour construire des modes de coexistence, de cohabitation et de coopération. En intégrant simultanément la diversité des points de vue et la part de fabrication spatiale accomplie par les humains et les non-humains, il est possible d'identifier d'autres modes d'habiter. La question préalable de la représentation est un levier pour développer des procédures d'introduction du vivant dans l'équation territoriale et permettre ainsi de réincarner les territoires. Le projet de paysage est le laboratoire d'expérience de cette transformation vers de nouveaux *modus operandi*.

MOTS-CLÉS

Vivant, cartographie, agentivités alternatives, habitabilité du territoire.

ABSTRACT

Starting from the observation that the white of the maps reveals an invisible but living world, and therefore a failure of our representation systems, the

challenge of mapping would be to become the framework for a collective redefinition of our ecosystem through drawing. The hypothesis is to repopulate the maps to build modes of coexistence, cohabitation and cooperation. By simultaneously integrating the diversity of points of view and the share of space manufacturing accomplished by humans and non-humans, we see the emergence of other ways of living. The question of representation is a way to develop procedures for introducing living things into the territorial equation and thus allowing territories to be reincarnated. The landscape project is the observatory of this transformation towards new *modus operandi*.

KEYWORDS

Living beings, cartography, new agency, interspecies way of living.

—

La crise écologique et l'entrée dans l'ère de l'Anthropocène¹ caractérisent le contexte et le cadre de cette expérience de réappropriation du monde par les cartes. Le nouveau régime climatique (Latour, 2013)² agit, en effet, comme une double révélation : il caractérise le constat de la ruine de nos territoires autant que l'ouverture des possibles par la redéfinition du rapport nature/culture. L'objet de cette quête/enquête consiste donc à réfléchir à la posture des acteurs de l'aménagement (architectes, paysagistes et urbanistes) à l'aube d'une réinvention globale des relations au vivant à l'échelle du territoire mais aussi dans la ville-même. Cette expérience sera, en effet, conduite dans le champ du paysage urbain comme lieu de convergence et de tension entre les différents agents (humains et non-humains) qui le composent. L'objectif serait de développer des procédures pour introduire le vivant dans l'équation territoriale et comme préalable dans sa représentation (cartographie) pour permettre de réincarner les territoires (idée et action).

Chaque partie de cet article se termine par le récit d'une expérience menée en collaboration avec d'autres disciplines. Chacun de ces projets interroge de manière pratique les notions présentées en amont. Qu'il s'agisse d'une activité de projet menée au sein de l'agence de paysage et d'urbanisme *BASE*, de *S.O.C.* (Société d'outils cartographiques) ou bien de *Zone critique* (Plateforme de recherche et création dirigée par Frédérique Aït-Touati), ces exemples proposent de penser le projet de paysage dans une perspective transdisciplinaire comme moyen d'élargir le champ de la pratique et d'explorer d'autres modes de savoir notamment par les Arts. Ces retours d'expérience sont autant de jalons qui peuvent dessiner le socle d'une nouvelle forme de pratique avec la cartographie comme mode de relecture et de réécriture. Une architecture qui tente de construire les outils de connexion à l'environnement plus que de bâtir le monde.

— REPEUPLER LES CARTES

La carte une fois dépliée, l'œil reconnaît les lignes, s'oriente et construit l'espace. Pourtant une mosaïque d'espaces vides résiste au regard configurateur. Que sont ces espaces non représentés sur les cartes IGN³ ? Sont-ils des plages

1 Terme de chronologie géologique proposé par Paul Crutzen qui détermine le moment à partir duquel les activités humaines ont eu un impact sur l'écosystème terrestre et qui marque le début d'une nouvelle ère géologique.

2 Bruno Latour reprend dans son livre *Face à Gaïa*, les conférences sur le nouveau régime climatique prononcées à Edimbourg lors des *Gifford Lectures* en février 2013. Il y fait une relecture de l'histoire politique de ces dernières décennies à travers le prisme du dérèglement climatique.

3 Fond cartographique proposé par L'institut national de l'information géographique et forestière (France).

de silence, contre-point à la saturation urbaine ? Le champs d'expansion d'une nature féroce ? Un chantier secret de la fabrique du futur de la ville ? Que se passe-t-il dans ces espaces-fantômes hors du récit métropolitain anthropocentré ?

LE FOND DE CARTE : VIDE / INVISIBLE / LIQUIDE

LE BLANC DES CARTES

Ce sont ces archipels silencieux que l'écrivain-enquêteur Phillippe Vasset (2007) a exploré pendant un an, cinquante zones blanches de la carte IGN de Paris n°2314OT. La fascination des artistes, des écrivains mais aussi des architectes et des paysagistes pour les lieux interstitiels n'est pas neuve et la non-coïncidence des cartes avec le réel est aussi un thème très étudié. Mais ils ne sont pas les seuls à s'intéresser à ces espaces ; les terrassiers en quête de plateformes de stockage de terres ainsi que les promoteurs et prospecteurs mènent également de vraies contre-enquêtes en fouillant les cartes à la conquête de ces zones blanches. Quand l'artiste rêve d'y trouver un monde oublié, les autres y espèrent un vide appropriable pour une nouvelle prise de terre. « *La cartographie, dès son origine impériale, aura été conçue comme un outil de colonisation, une manière d'écrire le récit d'une conquête où le civilisé s'empare de territoires soi-disant «vides» mais qu'il s'agit en fait toujours de «vider», car ils sont peuplés.* » (Vidalou, 2017, p. 28). Tous sont portés aux limites de la ville, dans l'interland⁴ où ces poches se multiplient. Et tous font le constat que si ces zones sont blanches, elles ne sont pas, pour autant, inhabitées. Ces espaces pluriels sont peuplés d'humains et de non-humains.

L'INVISIBLE, MATIÈRE DU PAYSAGE

Visiter ces zones, c'est donc faire le constat d'un monde *invisibilisé* mais c'est surtout s'étonner du caractère «dépeuplé» de nos systèmes de représentations cartographiques. Le territoire n'est pas vide mais les cartes le sont. Un des premiers verrous à l'intégration du vivant dans les cartes est qu'il se caractérise par sa difficulté à être représenté. La complexité des interrelations qui le définissent, son caractère non stable, l'invisibilité de ses phénomènes, les emboîtements d'échelles, rendent difficile sa prise en compte en tant qu'agent actif de la fabrique de la ville.

⁴ Le mot « Hinterland » signifie « arrière-pays » en allemand. Dans son acception élargie, ce terme désigne l'aire d'influence métropolitaine qui se caractérise par des échanges facilités par l'installation d'infrastructures efficaces. Cet arrière-pays de la ville abrite souvent une partie de ses ressources (espace nourricier, de nature et de production). Les zones blanches s'y multiplient du fait d'une plus faible densité.

On peut élargir ce questionnement à la place de l'humain dans ces cartes car si elles sont vides d'entités non-humaines, elles le sont souvent aussi d'humains. Elles n'en montrent que leurs effets, leurs extensions matérielles. Comment repeupler les cartes ? Comment représenter la diversité des agents actifs du territoire ?

L'ESPACE LIQUIDE DE LA CARTE NOMADE, UNE GÉOMÉTRIE NOUVELLE

L'hypothèse d'une carte qui serait construite par les vivants nous laisse imaginer un espace modelé par les parcours des *animés*⁵. Cela nous rapproche de la conception de l'espace lisse comme le définit G. Deleuze⁶ par opposition à l'espace *strié*. Il ne s'agit plus d'un espace vidé mais d'un espace liquide, une matière pour vivre et construire dans, en immersion. Le territoire est ainsi pensé comme un catalyseur de trajectoires individuelles, un réceptacle de la multiplication des interactions, sans réel chef d'orchestre pour organiser les flux variés et variables soumis aux impératifs de vitesse mais surtout de fluidité. Faire passer l'espace du territoire d'un état solide à un état liquide l'impute de sa forme figée et permet d'y intégrer les qualités du vivant ; instable, fluctuant et protéiforme. Désormais rien n'est fixe tout est dans un état stationnaire. Il faut regarder le territoire par un autre prisme : Quels en sont les éléments miscibles ? Qu'est-ce qu'il lui donne sa forme ? Comment y cohabite-t-on et y coopère-t-on ?

Projeter dans cet espace implique donc de nouveaux types de manipulations : mélanger, filtrer, établir des barrages pour maîtriser et contenir, déterminer des structures pour canaliser, conduire le vivant sans le conditionner, geler des espaces pour qu'ils prennent forme même temporairement.

Dessiner dans cet espace équivaut à revenir à la carte nomade que décrit Careri comme « un *vide* dans lequel les parcours connectent des puits, des oasis, des lieux saints, des bons terrains où paître et des espaces qui changent rapidement » (Careri, 2002 p. 43). Ce fond de carte laissé libre cristallise la relation de l'homme et du territoire. Le corps en mouvement des vivants devient le moteur de la carte. « *C'est une carte qui semble refléter un espace liquide, dans lequel les fragments pleins de l'espace où rester, flottent dans le vide vers où aller, dans lequel les parcours restent marqué jusqu'à ce qu'ils soient ef-*

5 « Animé » est un terme utilisé par Alexandra Arènes pour désigner l'ensemble des vivants (humaine et non-humains) dans son travail sur la Cartogénèse du territoire Belval qui a donné lieu à une exposition au Musée de la chasse et de la nature et à une conférence organisée par la revue Billebaude le 6 novembre 2017.

6 L'espace lisse, par opposition à l'espace strié, est développé par Gilles Deleuze et Felix Guattari dans *Mille Plateaux*. Cet espace, défini en étendue, est libéré des codifications et du marquage, c'est l'espace de la déambulation. Il se génère à fur à mesure qu'on le parcourt.

facés par les vents. L'espace nomade est sillonné par des vecteurs, les flèches instables qui, plutôt que des tracés, constituent des connexions temporaires. » (Careri, 2002, p. 43). Repeupler les cartes revient à se demander ce qui fait peuple dans cette mer-du-monde ?

CE QUI PEUPLE, CE QUI FAIT PEUPLE

La difficulté de représentation du vivant dans les cartes a entraîné l'évacuation de la multiplicité des points de vue en la remplaçant par un grand centre-configurateur. L'hypothèse de recherche pourrait consister à établir les conditions d'une coexistence sur les territoires par les cartes en les paramétrant pour qu'elles soient capables d'intégrer simultanément la diversité de ces points de vue.

LA RÉVÉLATION D'UN MONDE EN RUINE OU L'IMPORTANCE DU SOL COMMUN

L'entrée dans l'ère de l'Anthropocène nous oblige à repenser notre rapport au sol (épaisseur, fertilité, perméabilité), à naviguer dans l'espace liquide que nous venons de décrire de ce monde mouvant et imprévisible, à prendre acte de la finitude des ressources et enfin à réfléchir à la manière de réhabiliter notre territoire en ruine. Ce fait scientifique encourage un changement de regard sur le monde, une relecture de nos territoires par le prisme de l'*habitabilité*⁷. Cette réinscription violente de l'homme dans son territoire élargi en crise définit une nouvelle grille de lecture et agit comme un révélateur pour rendre visible l'invisible. C'est ce mouvement que les cartes doivent accompagner. Cette relecture révèle une agentivité qui n'est peut-être pas nouvelle mais jamais représentée. Elle fait naître des fantômes autant que des lobbys émergents. *Les champignons de la fin du monde*⁸ décrit par Tsing (2015) qui

7 Le terme d'habitabilité est utilisé pour les planètes et leurs satellites naturels pour définir la capacité d'un corps astronomique à développer et accueillir la vie. L'entrée dans l'ère de l'Anthropocène et la révélation de la ruine de nos territoires nous invite à utiliser cette mesure pour déterminer le degré de désagrégation de nos milieux anthropisés. Ce terme permet, en effet, de souligner l'état des territoires et plus largement de notre écosystème terrestre tout en pensant les outils de sa réhabilitation.

8 L'exemple du Matsutake utilisé par Ana Tsing dans son livre *The Mushroom at the End of the World - On the Possibility of Life in Capitalist Ruins*, résume bien la friction entre économie et écologie. Ce micro-organisme devient à lui seul le symbole de l'exploitation du vivant par l'économie, tout en étant à la fois le modèle de nouvelles filières nées de la coopération entre humains et non-humains et de nouveaux modes d'habiter «dans les ruines du capitalisme». Par ces nouveaux «agencements» opportunistes, le vivant devient créateur de lien social, générateur de nouvelles formes, point d'origine d'une nouvelle filière, réparateur d'écosystèmes, lieu de conciliation entre le local et le global.

surgissent comme des pionniers sur des sites après la catastrophe, les mycorhizes qui transforment la chimie des sols pour les rendre de nouveau fertiles et habitables en sont des exemples.

L'enjeu serait de redevenir «terrien» au sens de B. Latour, c'est-à-dire de réfléchir collectivement aux moyens d'«atterrir»⁹ parmi les autres. Mais cette opération, cet atterrissage doit passer par un exercice de description de notre sol commun, une opération de définition collective de notre écosystème d'amarrage avec la cartographie comme mode de réécriture et d'action.

MULTIPLICITÉ DES POINTS DE VUE - QUELS AGENTS ACTIFS ?

La notion d'*Umwelt*¹⁰ est très utile pour appréhender la question du point de vue et pour révéler les différents mondes en co-présence. Despret et Porcher (2007)¹¹ reprennent et complètent la définition d'*Umwelt* par Uexküll, pour explorer les situations de domestication ou d'élevage comme des lieux d'entre-capture au sein desquels de nouveaux *umwelt* se créent et se chevauchent. Ce sont les lieux qui rendraient perceptibles la porosité des mondes et la flexibilité de ceux qui le peuplent. Penser l'*Umwelt* comme un mode de manifestation du terrain de vie¹² invite à annoncer la fin du centre configurateur (ou au moins son déplacement) dans le but de donner à voir les territoires perçus par d'autres agents actifs.

VERS DE NOUVEAUX SYSTÈMES DE NOTATIONS

Cette réflexion sur le point de vue demande de réinterroger les modes de notations. Comment dessiner l'invisible, qu'il s'agisse du temps, du mouvement, du micro. Notre pratique de la cartographie s'intéresse en fait à la redéfinition de la légende. Il s'agit de tenter une refonte des paramètres pour

9 Ce verbe est utilisé en référence au titre de l'essai de Bruno Latour *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique ?*

10 L'*Umwelt* est un concept développé par Jakob von Uexküll grâce à l'analyse de la vie d'une tique. Celui-ci désigne l'environnement sensoriel propre à une espèce ou un individu. Ainsi cette notion permet d'imaginer chaque être vivant comme un centre configurateur de l'espace et autorise à penser une superposition des mondes.

11 « Avec la cohabitation des *Umwelt* d'êtres associés à des mondes qui inventent des modes de coexistence, on se trouve avoir affaire à un monde mobile, variable, aux frontières perméables et mouvantes. Au regard de cette possibilité, la domestication pourrait se définir comme la transformation de ce qui était un monde propre pour un être par un autre, ou, pour le dire plus juste, la transformation d'un être-avec-son-monde par un autre être-avec-son-monde. » (Despret, Porcher, 2007).

12 Le concept du terrain de vie est utilisé dans le livre *Terra Forma* (paru en avril 2019) coécrit avec Alexandra Arènes et Frédérique Aït Touati. Cette notion permet de définir des principes de notation pour dessiner des *umwelt* dans le but de les superposer. Les terrains de vie se basent sur les notions de subsistance, de parcours et de fréquence de répétition.

représenter les qualités de ces puissances d'agir et de les transposer. Elles ne peuvent plus être seulement réduites à des surfaces. Le cartographe doit désormais s'interroger sur la façon dont ces entités sont en mouvement et quelles formes du territoire elles engendrent. Cette recherche porte sur la définition de *signes* qui seraient plus aptes à intégrer l'ensemble du vivant et le caractère mouvant des territoires. Cette notation se doit d'être prospective : il peut s'agir de dessiner les trajets répétés ou d'élaborer un nouveau code. Assumer la subjectivité permet de contourner l'écueil du point de vue (influence sur l'objet regardé) et d'assumer le système de notation comme le langage propre de chaque cartographe. L'objectif reste de fournir au lecteur une clef de déchiffrement de ce code.

L'introduction de la subjectivité et la multiplication des points de vue provoquent une atomisation du monde qui n'est pas obligatoirement synonyme de dispersion. L'enjeu est d'y voir naître des alliances dont il s'agira de représenter la matérialité¹³. La ruine des territoires révélée par la crise climatique génère une crise de l'espace qui nous interdit de nous contenter d'un relevé physique selon les paramètres anciens et nous impose de questionner nos outils de description. La carte devient donc un laboratoire, elle s'augmente d'une valeur de prototypage puisqu'elle doit permettre de tester les possibilités de configuration sociale, géologique ou climatique. La mission des architectes-cartographes serait alors de fabriquer les outils de description de ce *terrestre* en cours de redéfinition. Pour résister à la tentation de continuer à concevoir dans un *espace qui n'est plus*, l'architecture est désormais utilisée comme un moyen de reformuler, de réarticuler notre rapport au monde. À la différence des projets d'architecture expérimentale postmoderne, des prototypes développés pendant la guerre froide ou encore des dispositifs imaginés aujourd'hui par les survivalistes, la proposition n'est pas de se fermer au monde mais au contraire de s'ouvrir à tout son écosystème, de proposer des mondes élargis. Il ne s'agit pas de penser une architecture-capsule de la protection, de la barricade ou de la fuite. Il ne s'agit pas non plus d'imaginer une utopie, un lieu sans terre et sans sol mais une pensée englobant les vivants dans leur diversité, leurs modes d'interconnexion et de coopération. Tenter de se situer sur une échelle entre le *sol* et le *hors sol*, donner les instruments d'un amarrage par le dessin.

13 C'est l'objet du projet en cours de Bruno Latour sur les Nouveaux Cahiers de Doléances auquel S.O.C. participe.

EN IMMERSION DANS LA ZONE CRITIQUE: RETOUR D'EXPERIENCE 1



Figure 1 : INSIDE au Künstlerhaus Mousonturm à Franckfurt en 2018, conférence spectacle de et avec Bruno Latour, mise en scène par Frédérique Aït-Touati, Images et animation d'Alexandra Arènes, Axelle Grégoire et Sonia Lévy, Lumières de Rémi Godfroy, Musique de Eric Broitmann.

Dans la conférence-spectacle *Inside* de B. Latour mise en scène par F. Aït-Touati, l'expérience théâtrale est doublée d'une expérience de pensée. Le philosophe poursuit sa tentative de définition de la zone critique, bulle-milieu hyper-connectée, grâce à la réécriture du mythe de la caverne. Avec l'architecte Alexandra Arènes et l'artiste Sonia Levy, nous avons utilisé et combiné les outils classiques de conception (plan, coupes) pour cartographier la pensée en train de se développer autant que pour communiquer le défi d'une nouvelle condition, celle de *terrien*.

La construction d'un espace cartographique tridimensionnel par le déplacement des images en 2D et l'utilisation des différents supports de projection qu'offre la scène (écran en arrière-scène, sol, rideau et tulle en avant scène) transforme celle-ci en un prototype de visualisation expérimentale. Le philosophe est entré dans la carte qu'il décrit et incite le spectateur à le rejoindre dans cette expérience immersive. Cela a deux conséquences importantes: la fin du point de vue surplombant et l'atterrissage au niveau du sol, qui sont les deux préalables à la définition de *cette zone critique*.¹⁴ Le fond de carte est remis en question par cette expérience de *recollement*¹⁵ en direct. Le théâtre joue ici son rôle historique de laboratoire dans le projet de réinvention des représentations cosmologiques.¹⁶

— DE LA CARTE DU VIVANT À LA CARTE VIVANTE

Repeupler les cartes, ce serait accepter l'idée que nous ne sommes pas seuls, nous humains, à les faire. Il ne s'agit pas seulement de réintégrer le vivant (plantes, animaux, microbes) au sein des cartes mais de lui donner une voix, une capacité de conception. Ces « cartes du vivant » sont plutôt des « cartes vivantes » dans le sens où elles tentent de capter, d'intégrer la part de fabrication « spatiale » accomplie par les autres êtres vivants. Chaque carte est un

14 "Giving Depth to the Surface – an exercise in the Gaia-graphy of Critical Zones" (paper by Alexandra Arènes, Bruno Latour & Jérôme Gaillardet) in *The Anthropocene*. Cette tentative de représentation de l'espace qu'est la zone critique grâce à un travail pluridisciplinaire (philosophie, géophysique et architecture), montre comment les outils de représentation définissent notre rapport au monde et peuvent être des outils de relecture et de réhabilitation.

15 À ne pas confondre avec le plan de récolement qui décrit les travaux réellement réalisés à la fin d'un chantier, l'action de « recollement » est l'assemblage, à la manière d'un puzzle, d'éléments composites pour dresser un état des lieux du site étudié. Ici, c'est le résultat d'une enquête graphique qui permet de recomposer les différentes dimensions et variables de cet espace.

16 Voir le travail de Frédérique Aït-Touati en histoire des sciences sur les « theatrum mundi » et celui de Yann Rocher sur les théâtres et sur les globes notamment à travers l'exposition « Globes. Architecture et sciences explorent le monde » organisée par la cité de l'architecture et du patrimoine en 2017.

monde en train de naître et c'est pourquoi celle-ci devient un moyen d'incarner et de partager les territoires.

COÏNCIDENCE ENTRE LA CARTE ET LE TERRITOIRE

DESSIN / DESSEIN DES TERRITOIRES

La carte n'est pas une représentation du territoire, mais elle en fait partie, elle dessine le territoire. Elle en est une de ses formes. Cette idée rejoint la pensée d'Emanuele Coccia qui nous invite à imaginer qu'il n'y a pas d'espace hors du vivant. L'espace redéfini comme fluide impose de penser que chacun le modifie et participe à la forme de l'environnement qui nous entoure : «*Monde et vivant ne sont qu'un halo, un écho de la relation qui les lie*». L'exemple des plantes démontre que les vivants peuvent produire le milieu dans lequel ils vivent. «*Cette interpénétration de monde et sujet donne à cet espace une géométrie complexe en mutation perpétuelle*» (Coccia, 2016, p. 48). La carte ne doit pas se limiter à la portion de réalité à laquelle notre vue nous donne accès, elle doit donner un cadre d'action où observer les puissances d'agir (peuples humains et non-humains). Elle est un outil ou un intermédiaire à travers lequel les *points de vie* se retrouvent superposés et peuvent ainsi négocier des variables les uns avec les autres. Nous nous intéressons donc à l'aspect performatif du dessin. Qu'est-ce qui *fait territoire* dans cette traduction graphique de la projection réciproque entre vivant et monde ?

SUPERPOSITION - COHABITATION - RECOMPOSITION

La prise en compte de la multiplicité de ces points de vue nous amènerait naturellement à réfléchir à l'histoire de cette construction collective des mondes selon le canevas d'une guerre de territoire. Pourtant est-il vraiment juste de la penser sur le modèle de la prédation, comme un conflit linéaire ? N'est-il pas plus honnête d'observer ces interfaces comme des éléments mouvants ; qui se fixent, bougent et parfois se dédoublent ? En effet, cela nous invite à enquêter sur les lieux et modes de superposition des mondes, voire à réfléchir à l'hypothèse d'une coopération passive entre urbain et non urbain. L'exemple des infrastructures confirme cette hypothèse. Le droit au paysage passe par l'accessibilité et donc par la construction d'autoroute au détriment de ces mêmes paysages (Aldo Léopold). Toutefois, ces délaissés vont finalement être le théâtre d'une reconquête par une nouvelle nature, celle du *Tiers Paysage* (Clément, 2004) mais aussi un nouveau moyen de répartition, de mobilité et de rayonnement du sauvage¹⁷ (Morizot, 2016). On observe donc un système de recom-

17 En référence à l'anecdote présentée par Baptiste Morizot sur la façon dont les infrastructures ont influencé le déplacement des animaux, en servant par exemple de guide aux déplacements des loups.

position permanente ; collaboration invisible et involontaire qui oscille entre stratégie d'adaptation (visant à la survie et à l'accès à un degré supérieur au confort) et cohabitation alchimique ; une co-construction territoriale.

DU MÉTABOLISME URBAIN À LA CARTE-CORPS

RÉINCARNATION DE LA CARTE

Le fait de représenter le territoire à partir d'un animé permet de passer de la carte mentale à la carte-peau¹⁸, à la carte-corps et comme nous l'avons vu plus haut d'accepter la subjectivité mais aussi de quitter la posture anthropocentrée. Cette représentation à partir du corps englobe le monde. Quand on parle de la ville comme *métabolisme*¹⁹, le territoire revêt quelque chose du corps vivant. Il devient écosystème comme l'est aussi notre corps. Ce n'est pas sans rappeler la réécriture de la Terre sous les traits de *Gaïa*²⁰ (Lovelock, 1999; Latour, 2015). La vision écosystémique permet de dépasser le principe d'emboîtement d'échelles pour élaborer une subdivision du territoire en sous-espaces du vivant. La carte nous permet alors de nous situer dans un corps-monde, entre un monde qui s'arrache aux corps (crise climatique) et un corps condamné à être le prolongement de celui-ci (rétroaction). La cartographie ne souffre alors plus aucun blanc car nous sommes dans un continuum entre vivant-occupant et milieu-réceptacle.

VERS UNE EXPÉRIENCE DU MONDE

Ce constat offre une nouvelle capacité d'agir. Chaque vivant peut faire acte de construction grâce à son corps en action. « *En modifiant les significations de l'espace traversé, le parcours fut la première action esthétique qui permit de pénétrer les territoires du chaos, construisant un nouvel ordre sur lequel l'architecture des objets situés s'est développée. La marche est un art qui porte en soi le menhir, la sculpture, l'architecture et le paysage.* » (Careri, 2002, p.22)²¹. Le corps du cartographe, en tant que centre-configurateur, contracte la représentation des territoires en un point.

18 Cette idée de carte-peau est développée dans le modèle « point de vie » du projet « Terra Forma ».

19 En référence à la notion de « métabolisme urbain » qui considère la ville comme une unité métabolique complexe qui contrôle des flux entrants et sortants.

20 James Lovelock, écologue anglais, a convoqué Gaïa, cette déesse grecque, pour appréhender et transmettre l'idée d'un système-terre fragile et complexe modifié par les phénomènes vivants qui y habitent. Mais cette tentative de raconter par le mythe a été mal comprise et on a vu en Gaïa, un super-organisme unique, une divinité voire une représentation de l'idée de Nature. C'est cette même idée de Gaïa que Bruno Latour tente aujourd'hui de répréciser et d'utiliser comme un moyen d'aborder l'entrée dans l'ère de l'Anthropocène. Il s'éloigne ainsi de l'idée de globe pour penser la multitude des vivants.

21 Préface de Gille A.Tiberghien du livre *Walkscape*.

**TERRA FORMA, CHANTIER DE RECONSTRUCTION DU REGARD:
RETOUR D'EXPÉRIENCE 2**

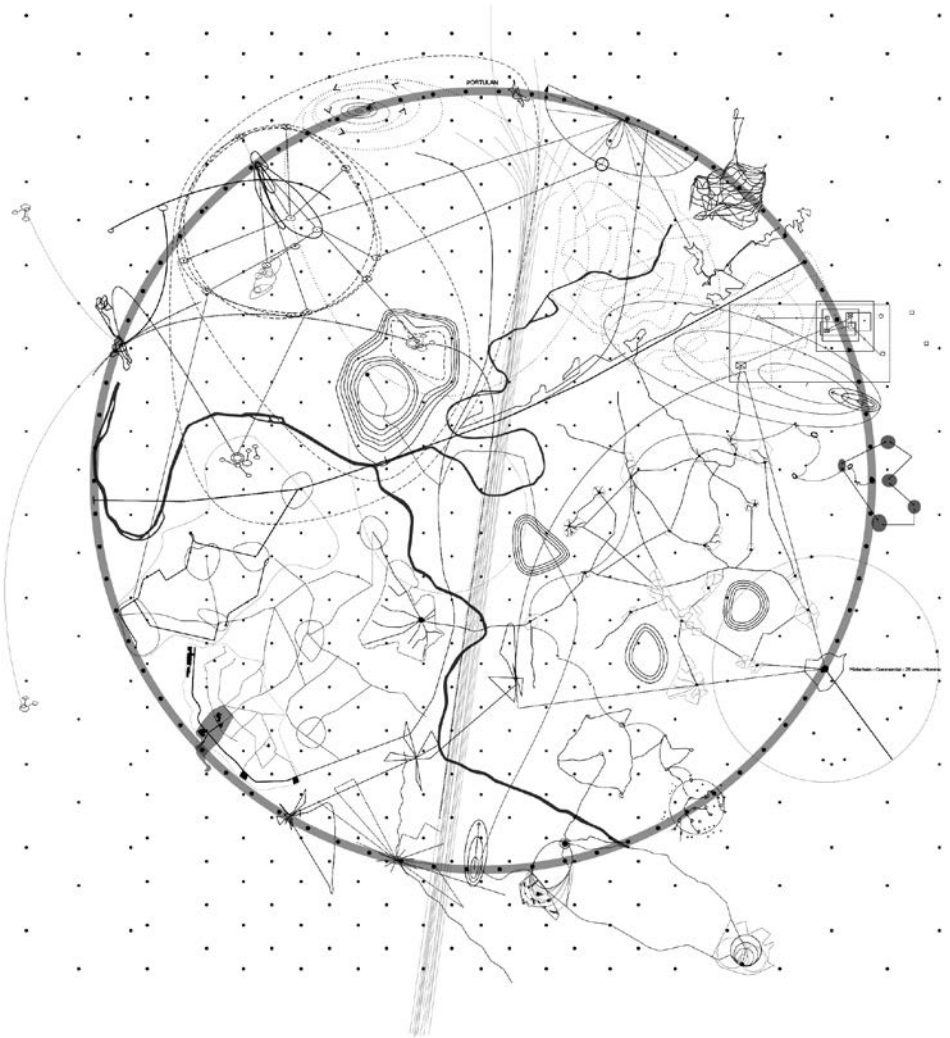


Figure 2 : Carte Paysage vivant (phase de travail), extrait du projet ayant donné lieu au livre *Terra Forma, manuel de cartographies potentielles* (Éditions B42) de Frédérique Aït -Touati, Alexandra Arènes et Axelle Grégoire.

Terra Forma est le titre d'un manuel de cartographies potentielles, résultat d'une autre collaboration avec Alexandra Arènes et Frédérique Aït-Touati. Ce travail, à la croisée des disciplines (Design et Sciences Humaines) est aussi le point de départ d'une réflexion plus large sur la plasticité des territoires avec la cartographie comme mode de réécriture et d'action. En empruntant ce thème classique de la science-fiction qu'est la *terraformation*, il s'agissait d'interroger la notion d'«habitabilité» du terrestre mais aussi de mener des expériences autour de notre capacité à générer des territoires par le dessin. *Terra Forma*, plutôt que d'inviter à une nouvelle conquête spatiale, propose d'explorer notre monde comme une *Terra Incognita*, entamant ainsi une réflexion pluridisciplinaire sur les pistes de réactivation de nos territoires en ruine.

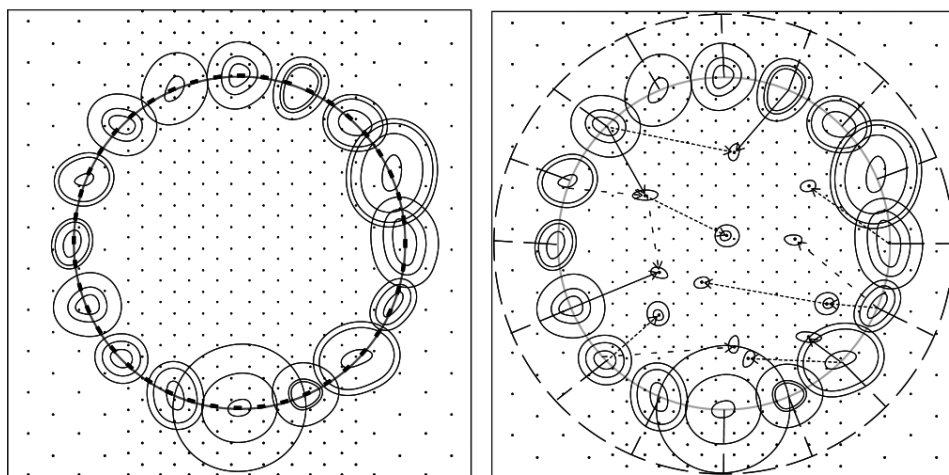


Figure 3 : Le principe du portulan, *Terra Forma, manuel de cartographies potentielles* (Éditions B42) de Frédérique Aït Touati, Alexandra Arènes et Axelle Grégoire.

Cet *objet-frontière*²² a été conçu comme un laboratoire mobile où nous avons pu tester la capacité de ces outils de spatialisation à déployer des mondes et à ouvrir d'autres futurs possibles. Il s'agissait d'établir une liste de gestes qui permettent de reconsidérer notre position parmi le monde vivant, que nous contribuons à générer autant qu'il nous génère. Ce manuel tente de construire par le dessin nos modalités d'interface avec l'environnement et renforce notre capacité d'action en proposant des outils cartographiques comme moyen d'*empowerment*. En effet, il est urgent de demander aux « peuples de Gaïa »

22 Terme emprunté à la théorie de l'acteur-réseau qui propose de définir une série d'artefact, en ce qui nous concerne les représentations matérialisées (cartes, dessins), comme des catalyseurs transdisciplinaires dans la récolte et l'articulation de data.

de construire leur modèle-maquette-prototype et de voir comment ils s'assemblent pour commencer collectivement (à partir d'un script réinitialisé qu'est l'Anthropocène) à développer un récit forcément polyphonique. Vers quel *modus operandi* ?

— LE PROJET DE PAYSAGE, UNE OPÉRATION CHIRURGICALE

Construire des modes de coexistence, de cohabitation et de coopération dans le monde de l'Anthropocène implique d'accepter de repenser la place de l'architecte ou du paysagiste et d'entamer une refonte des outils d'aménagement. Le projet de Paysage, parce qu'il travaille étroitement avec le vivant, semble un bon observatoire de cette transformation.

QUEL RÔLE POUR LES CONCEPTEURS ? VERS DE NOUVEAUX OUTILS PROSPECTIFS

Comme nous l'avons vu, la crise climatique dessine le contour d'une réflexion nouvelle sur la porosité entre Ville et Nature, les interactions de l'homme et de son environnement. L'intégration dans les équipes de projet urbain de paysagistes est un levier de basculement intéressant. Le projet de paysage invite, en effet, à penser un déplacement voire un dépassement de la logique de plan (répartition/fixation) vers celle d'écosystème et de processus (collaboration/mouvement). Cette réflexion porte, en effet, sur l'hypothèse que par la réintroduction du vivant et de ces logiques propres (temps de pousse incompressible, condition de croissance sans compromission, pensée écosystémique, etc..) dans le temps du projet urbain, on introduit un ingrédient qui redéfinit la façon de penser l'aménagement. La ville, redéfinie comme métabolisme par cette relecture, demande de repenser les outils de projet devenus inadaptés dans cette géométrie nouvelle. Grâce à cette collaboration pluridisciplinaire, l'architecture devient l'expression d'un projet d'adaptation, d'acclimatation à un environnement en cours de recomposition.

Le savoir-faire du paysagiste est justement de pouvoir composer avec cet invisible, cet aléatoire. Sa pratique se conçoit à partir d'un *faire initial* (conception, choix des essences, plantation) suivi d'un *laisser-faire* (le temps du vivant pour se déployer) plus ou moins conditionné.

Dans un échange avec le paysagiste Bas Smet²³, E. Coccia a repris et développé cette idée du vivant comme concepteur d'espace en redéfinissant de manière provocatrice le rôle du paysagiste, qui comme la plante, serait un

23 Débat « Paysage et Biosphère » organisé à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine en mai 2018.

jardinier parmi les autres êtres vivants. En effet, le projet de paysage est un point de contact entre deux *points de vie*²⁴ que sont le paysagiste et la plante, le point de départ d'une coopération et le déploiement presque simultané de deux mondes imbriqués. Dépassant la simple collaboration, chaque être vivant composerait les éléments d'un même corps pour une *anatomie du vivant extrasomatique*. Le territoire métabolique oscillerait donc en permanence entre ruine et chantier, quitte à ne plus savoir si on se situe au début ou à la fin d'un cycle, dans des vestiges ou sur de nouvelles fondations. On retrouve une temporalité cyclique, le système fermé en recyclage continu d'un corps-monde redéfinit entre *nécropole et cultures de souche*. Ainsi chaque projet de paysage serait alors une « opération chirurgicale ».

ARTEFACT NATUREL

Une autre piste serait de penser ces projets de collaboration avec le vivant comme des artefacts naturels. Les humains se sont longtemps pris pour des metteurs en scène du théâtre du monde : organisateurs de l'espace, terrasseurs, bâtisseurs, peintres de paysages, façonneurs de montagnes. Peut-être qu'il ne faut pas totalement nier cette tendance à la terraformation démiurgique, ne pas renier cette appétence pour la mise en scène du monde, mais plutôt accepter une modification de rôle. *«Les artefacts naturels sont des objets-frontières qui permettent de dépasser les oppositions classiques de l'écologie (...) ils doivent être vus comme des moyens de reconstituer un rapport sain de soin et de responsabilité entre l'humain et la nature.»* (Waller, 2017, p.21)

Cette vision transgressive abolit la séparation franche entre le domestique et le sauvage pour penser des natures hybrides. L'hybridation est l'outil essentiel pour passer de l'aménagement du vivant, sa domestication à la réintroduction du vivant dans l'aménagement. Encourager les interactions entre humains et non-humains comme mode d'action est le moyen de penser un monde en co-construction *«grâce à une créativité mutuelle et partagée»*. La carte devient un espace transitionnel (D. H. Winnicott²⁵) et transactionnel autant que le jardin.²⁶

24 La notion de « point de vie » développée par Emanuele Coccia pour penser le végétal peut être élargie à tous les non-humains mais aussi aux humains, une façon d'appréhender ceux qui habitent le territoire dans leur relation au sol et aux autres, sans hiérarchisation.

25 Nous utilisons ici la notion du lieu transitionnel développé par D.W. Winnicott dans son analyse du rapport mère/enfant en le déplaçant au rapport homme/environnement. Ces lieux sont à la fois des substituts, des mises en interrelation, des support d'un environnement commun naissant entre humains et non-humains, une sorte de construction d'un Umwelt commun, une nouvelle habitabilité du corps et des mondes.

26 Les cartes tactiles des inuits, découvertes dans les années 1880 par Gustav Holm, pourraient être un exemple de ces cartes comme espace transitionnel. Objet intermédiaire, elles permettent de rapprocher le corps du territoire, y naviguer par le toucher.

LA VALLÉE DE LA CHIMIE : RETOUR D'EXPÉRIENCE 3

Le projet de la Vallée de la chimie²⁷ s'appuie sur la mise en place de protocoles expérimentaux de modification de l'ADN du sol²⁸ comme acte de projet. Face à l'impossibilité de faire projet de manière classique (pollution des sols, problème de foncier, protection de la population face aux risques industriels, logique industrielle restrictive, manque de financement), l'agence BASE a développé une stratégie paysagère alternative. Cette méthode avait la double fonction de produire un paysage mais aussi de permettre d'étudier la façon dont ces opérations contribuent à une nouvelle manière de faire. Un paysage laboratoire dont on pourrait analyser les enjeux, les nouveaux modes de fabrication autant que son acceptabilité du point de vue de l'esthétique et des usages. La documentation des process techniques de refertilisation enregistrés sur le terrain permet simultanément de réfléchir à la constitution des plateformes de gestion des terres mis en œuvre (design stratégique) et d'accompagner la création de cette filière (cadre juridique et politique). Ce projet-processus entre opération paysagère de grande envergure et protocoles scientifiques de traitement des sols, a vocation à mieux comprendre les liens entre ressource et paysage dessinant une nouvelle cartographie des acteurs de la *fabrique* des territoires. Dans ce dernier exemple, la cartographie est un moyen de recomposer le réseau d'acteurs et le recours au vivant devient un outil de transformation de l'espace (qualité et forme).

L'invention du concept de *Transnaturalité*²⁹ a, en effet, permis de détourner la valeur du paysage pour en faire un paysage qui génère de la valeur. Ce déplacement sémantique d'un paysage produit à un processus de production,

27 L'origine de la commande lancée en 2014 par le Grand Lyon avait pour vocation d'impulser un changement d'image de la Vallée de la chimie pour empêcher un affaiblissement économique en offrant de nouvelles perspectives d'implantation pour les industries. En effet, ce territoire, qui s'étend sur 800ha le long du Rhône au sud de la métropole, avait valeur de prototype sur l'articulation énergie/écologie et ses difficultés. Le risque industriel qui caractérisait le site a invité l'équipe pluridisciplinaires OMA/BASE/SAFEGE à développer des méthodologies alternatives de projet.

28 La stratégie paysagère menée par l'agence BASE sur le site de la Vallée de la chimie au sud de la métropole lyonnaise depuis 2017 a pris comme point de départ la problématique mondiale de la rarefaction des terres fertiles. BASE a travaillé à développer des plateformes de dépollution et de refertilisation des terres, de tests de plantations, et de régénération biologique des sols. En effet, A travers ce processus de transformation, l'expérimentation sur les sols et les végétaux, nous avons pu interroger la place du vivant dans l'aménagement et la place du public dans le dispositif.

29 Concept développé dans le cadre du projet de la Vallée de la chimie à l'Agence BASE avec Alexandra Arènes sous la direction de Bertrand Vignal. Extrait du plan Guide la Vallée de la chimie 2015 : « Le terme *Transnaturalité* est formé du préfixe latin «trans-», qui signifie «au-delà», exprimant ainsi l'idée de changement, de traversée et de transformation. La *naturalité* est le caractère naturel d'une chose, son appartenance à la nature. La *Transnaturalité* propose d'aller au delà de l'idée de nature et de paysage aujourd'hui développé dans les projets urbains et les stratégies territoriales existantes. Phénomène chimique, c'est une transgression, un artefact entre nature et artifice ».

propose de modifier l'appréhension du paysage pour en faire un agent actif autonome de la redéfinition du territoire.

La carte est un objet-frontière qui traverse les disciplines et les statuts de production. Elle est la scène où l'on peut observer l'émergence d'une nouvelle agentivité, la diversité du vivant. Artefact autant qu'outil de description, sa flexibilité interprétative permet la prise en compte de la diversité des points de vue. Par sa capacité à générer des réécritures et à engendrer l'action, elle est l'espace de négociation des territoires. Un laboratoire pour de nouvelles collaborations et la fabrication d'outils prospectifs.

— BIBLIOGRAPHIE

Arènes A., Aït Touati F., Grégoire A. (sous presse). *Terra Forma, manuel de cartographies potentielles*. Paris : B42.

Careri, F. (2002). *Walkscapes : La marche comme pratique esthétique*. Arles : Jacqueline Chambon - Actes Sud.

Clément, G. (2004). *Manifeste du Tiers Paysage*. Paris : Sens&Tonka.

Coccia, E. (2016). *La vie des plantes, une métaphysique du mélange*. Paris : Payot et Rivages.

Despret, V. et Porcher J. (2007). *Être bête*. Arles : Actes Sud.

Latour, B. (2015). *Face à Gaïa, Huit conférences sur le nouveau régime climatique*. Paris : La Découverte.

Latour B. (2017). *Où atterrir? Comment s'orienter en politique*. Paris : La Découverte.

Lovelock, J. (1999). *La Terre est un être vivant, l'hypothèse Gaïa*. Paris : Flammarion, coll. Champs.

Milon, A. (2014). *Pour une critique de la raison écologique, le plan de nature*. Paris : Circé.

Morizot, B. (2016). *Les diplomates, cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*. Paris : Wildproject.

Tsing, A. (2015). *The Mushroom at the End of the World, on the Possibility of life in Capitalist Ruins*. Princeton : Princeton University Press.

Vasset, P. (2007). *Un livre blanc, récit avec cartes*. Paris : Fayard.

Vidalou, J-B. (2017). *Être forêt, habiter des territoires en lutte*. Paris : La Découverte, coll. Zones.

Waller, M. (2016). *Artefacts naturels, Nature, réparation, responsabilité*. Paris : Éditions de l'éclat philosophique et imaginaire.

— NOUVELLES POLARITÉS SUBURBAINES : COMMENT COMPARER DES VISIONS PROJECTUELLES SOUS L'ANGLE DE LEUR PROFIL DE DURABILITÉ ?

Sophie Lufkin, Collaboratrice
scientifique
Ecole polytechnique fédérale de
Lausanne (EPFL)
Laboratoire d'architecture et
technologies durables (LAST)

Courriel :
sophie.lufkin@epfl.ch

Emmanuel Rey, Professeur
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
(EPFL)
Laboratoire d'architecture et technologies
durables (LAST)

Courriel :
emmanuel.rey@epfl.ch

RÉSUMÉ

La dimension holistique inhérente au concept de durabilité a induit des transformations radicales dans les pratiques architecturales et urbanistiques. La complexité croissante qui en découle entraîne la nécessité, pour les professionnels de l'espace, de disposer d'outils d'évaluation qui soient à la fois fiables et simples d'accès, offrant une aide à la décision et permettant de soutenir la communication entre les acteurs du projet dès les premières phases du processus. C'est précisément le champ d'investigation de la méthodologie NEBIUS, développée dans le cadre d'activités d'enseignement et de recherche, qui vise à optimiser, évaluer et comparer des visions urbaines et architecturales.

Le présent article présente plus spécifiquement l'application de cette méthodologie à un secteur de l'Ouest lausannois particulièrement emblématique des enjeux liés à la création de nouvelles polarités suburbaines. Les résultats de cette expérience constituent une base de référence à partir de laquelle d'autres projets de quartiers durables, localisés dans des contextes géographiques diversifiés – urbain, suburbain, périurbain – pourront être évalués à l'aune d'une telle approche multicritère, qu'il s'agisse d'un cadre académique ou opérationnel.

MOTS-CLÉS

Quartier durable, polarité suburbaine, projet architectural, interdisciplinarité, évaluation multicritère.

ABSTRACT

The holistic nature of sustainability has led to radical changes in architectural and urban design practices. It enforces the need for simple, reliable, graphical assessment tools to support decision-making and communication among the stakeholders since the early stages of the project. The NEBIUS education and research methodology, which aims to optimize, assess and compare urban and architectural visions, provides an innovative framing of these challenging issues. This paper more specifically presents the third application of NEBIUS on a suburban site in West Lausanne (Switzerland), a section of town that is particularly emblematic of challenges linked with the creation of new suburban polarities. The results of this experience represent a baseline from which other sustainable neighbourhood projects, located in diverse territories – urban, suburban, periurban – can be compared and assessed, whether in academic or operational contexts.

KEYWORDS

Sustainable neighbourhood, suburban polarity, architectural design, interdisciplinarity, multi-criteria assessment.

—

— DÉVELOPPER DES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

Par essence, la notion de durabilité implique la prise en compte simultanée d'un large éventail de paramètres environnementaux, socioculturels et économiques. Cette approche holistique, qui s'inscrit dans une série de transitions majeures pour la société, a induit des transformations radicales dans les pratiques architecturales et urbanistiques (Lufkin et Rey, 2017). Elle se traduit notamment par la nécessité d'intégrer un nombre accru de compétences au sein du processus de projet, qui implique à son tour la mise en place et la coordination intégrée de multiples collaborations interdisciplinaires (Rey et Lufkin, 2016). Dans une perspective de durabilité, ces démarches interdisciplinaires ne se limitent de loin pas aux pratiques traditionnelles de coordination technique ; les professionnels de l'espace sont aujourd'hui amenés à relever le défi d'explorer – voire même d'inventer – des voies de coopération adaptées aux singularités de chaque projet (Rey, 2015).

Ces processus interdisciplinaires innovants, qui visent à intégrer diverses contributions dans une stratégie spatiale commune, ont ceci de particulier qu'elles présentent la capacité d'ouvrir de nouvelles perspectives, dans le sens qu'elles permettent d'enrichir le processus de projet de considérations provenant de disciplines autres que l'architecture ou l'urbanisme – sans toutefois ignorer la cohérence spatiale et l'expression adéquate de la réalisation finale. L'interdisciplinarité nécessite en revanche qu'une communication active se mette en place, non seulement parmi les experts issus d'horizons divers, mais aussi entre ces experts et les acteurs non-professionnels de la société civile.

Il convient ici de noter que, face à cette complexité accrue, l'intuition n'est souvent plus suffisante ni pour juger du degré de durabilité d'un projet architectural ou urbain, ni pour évaluer dans quelle mesure une variante sera la plus adaptée à tel ou tel enjeu. En réaction, chercheurs et praticiens se sont attelés depuis plus d'une décennie à développer un large éventail d'outils destinés à faciliter la prise de décision et à appuyer les activités de communication entre les acteurs (Lufkin et Rey, 2016), et ceci durant l'ensemble des phases du projet : conception, réalisation, opération et monitoring. Afin d'embrasser la nature holistique de la durabilité, ces outils d'évaluation et d'aide à la décision cherchent à intégrer des considérations à la fois environnementales, économiques et socioculturelles.

Conséquence directe de cette aspiration à l'exhaustivité, une grande majorité de ces outils ont donné lieu à des systèmes de plus en plus contraignants, qui exigent une quantité toujours plus grande d'informations toujours plus détaillées (Ding, 2008). L'opérationnalité de ces outils – autrement dit leur capacité à encourager une prise de décision éclairée et un dialogue transparent entre les acteurs – est alors compromise par cette importante complexi-

té d'utilisation. Par ailleurs, c'est souvent dans les phases initiales du projet qu'une aide à la décision s'avère la plus précieuse. En effet, les choix les plus cruciaux s'effectuent pour la plupart en amont du processus, lorsque la liberté d'action est la plus grande mais que la connaissance des paramètres du projet, en revanche, est la plus faible (Rey et Lufkin, 2015). D'où la nécessité, pour les professionnels de l'espace, de disposer d'outils d'aide à la décision, d'évaluation et de communication qui soient à la fois fiables et simples d'accès, en trouvant un équilibre entre exhaustivité et simplicité d'usage, et ceci dès les premières phases du processus de projet.

En parallèle, en vue d'accélérer leur implémentation vers la pratique, ces processus interdisciplinaires innovants ne devraient en aucun cas se limiter au monde professionnel mais devraient au contraire faire partie intégrante de la formation en architecture et en urbanisme (Fernandez, 1996; Roulet, 2006). Par conséquent, sensibiliser les futurs architectes et urbanistes en leur enseignant l'intégration et la coordination des approches interdisciplinaires, ainsi qu'en les familiarisant avec l'utilisation d'outils d'évaluation et de communication est aujourd'hui reconnu comme l'un des leviers fondamentaux de la transition vers un environnement construit durable (Andersen et Rey, 2019). Faciliter la prise de décision, encourager la communication dès les premières phases de la conception et renforcer l'apprentissage de ces questions auprès des étudiants architectes et urbanistes sont précisément les objectifs de la méthodologie multicritère d'enseignement et de recherche qui fait l'objet de la présente contribution. Intitulée NEBIUS (*Neighborhood-scale Evaluation to Benchmark the Integration of Urban Sustainability*), elle permet de soutenir la conception, l'optimisation, l'évaluation et la comparaison de visions architecturales et urbaines à l'échelle du quartier, en explorant des modalités d'intégration innovantes d'approches interdisciplinaires et évaluatives au sein du processus de projet. Tout à la fois globale et pratique, elle met à disposition des (futurs) professionnels de l'espace un outil d'évaluation de la durabilité à l'échelle du quartier simple, efficace et en amont du processus de projet.

Comme l'illustre la Figure 1, la démarche implique quatre étapes fondamentales : 1) le développement de projets d'étudiants au sein d'un atelier de projet architectural ; 2) l'optimisation d'une sélection de projets en vue de disposer d'un nombre réduit de visions ; 3) les analyses thématiques de ces visions par des experts provenant d'horizons disciplinaires variés (environnement, énergie, sociologie, économie) et 4) l'évaluation multicritère des visions, associée à une représentation graphique des indicateurs qui permet d'établir le *profil de durabilité* de chacune des visions. Transparente et exempte d'agrégation entre indicateurs, cette approche synoptique favorise une visualisation aisée de la situation des différentes visions sous l'angle de leurs valeurs relatives. Une description étendue de la méthodologie a déjà fait l'objet de précédentes publications (Lufkin et Rey, 2015).

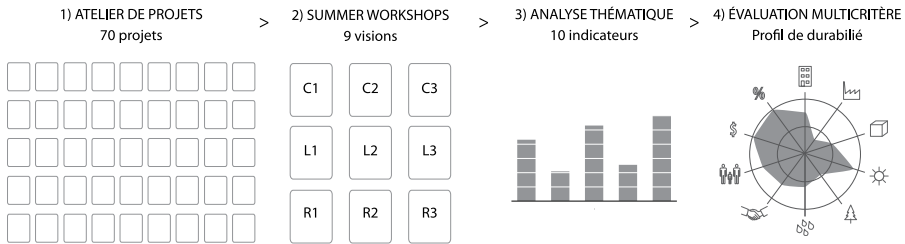


Figure 1 : Schéma méthodologique présentant les quatre étapes fondamentales de la méthodologie NEBIUS. (source : LAST-EPFL)

Le présent article introduit l'application de NEBIUS sur un secteur de l'Ouest lausannois particulièrement emblématique des enjeux liés à la création de nouvelles polarités suburbaines, que nous esquisserons dans la section suivante. Relevons ici que la méthodologie d'enseignement et de recherche a tout d'abord été mise au point sur le secteur de Waldstadt, bande boisée en proche périphérie de la ville de Berne (Lufkin et Rey, 2013), puis affinée dans le cadre des projets de régénération urbaine développés pour le site Gare-Lac à Yverdon-les-Bains (Lufkin et Rey, 2015). Afin de répondre de manière pertinente aux conditions propres à chaque contexte territorial de manière flexible, il faut relever que NEBIUS peut faire l'objet de quelques adaptations spécifiques, en particulier au niveau de la définition de certains indicateurs.

— FAVORISER L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES POLARITÉS SUBURBAINES

Afin de poser le cadre de cette troisième application de NEBIUS, il semble à présent nécessaire d'ouvrir une perspective plus vaste sur les enjeux de la durabilité à l'échelle du territoire suisse. Dans le climat de remise en question généralisée des logiques d'étalement urbain qui prévaut depuis un certain nombre d'années (Couch et al., 2007), un consensus s'est peu à peu forgé pour promouvoir la densification vers l'intérieur des tissus déjà bâtis (Rey, 2012). Dans cette optique, plusieurs stratégies complémentaires peuvent être déployées : limiter les constructions éloignées des transports publics, promouvoir le renouvellement des quartiers existants – en particulier les zones en déclin – ou encore valoriser les réserves sous-exploitées au cœur du milieu déjà bâti, telles que friches urbaines, dents creuses, surélévation ou agrandissement de bâtiments existants (Jenks, 1998 ; Rodgers et Gumuchdjan, 1998).

La récente révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT),

adoptée en votation populaire en mars 2013, donne par ailleurs un cadre légal à cette réorientation du développement territorial « vers l'intérieur ». Pour enrayer les dynamiques de mitage du territoire, les réserves de zones à bâtir sont dorénavant limitées aux besoins prévisibles des quinze prochaines années.

Longtemps confinées aux villes-centres, ces réflexions s'étendent progressivement vers les limites des villes et des agglomérations. De fait, selon les chiffres publiés par l'Office fédéral de la Statistique en 2014, plus de 84 % de la population suisse vit dans des « communes à caractère urbain » (OFS, 2014). L'urbain forme aujourd'hui une bande quasiment continue, de Genève à Saint-Gall, qui confirme l'émergence d'une métropole pouvant se concevoir à l'échelle de l'ensemble du plateau suisse (Rey, 2017a). Dès lors, la démarche de réorientation du bâti vers l'intérieur concerne également de vastes secteurs situés dans les couronnes suburbaines des agglomérations. Cette succession de paysages particulièrement hétérogènes – espaces à caractère urbain, industriel, artisanal, commercial, agricole ou naturel, à la fois contigus et juxtaposés, représente en effet des opportunités particulièrement stratégiques pour la métamorphose des territoires urbains appréhendés dans leur globalité (Rey et Frank, 2015).

Une littérature fertile s'est penchée sur le sort de ces territoires où les limites entre la ville et la campagne sont devenues diffuses. Au-delà de quelques divergences conceptuelles, toutes ces réflexions témoignent à la fois d'un changement de perception et d'une prise de conscience de l'importance des couronnes suburbaines. Longtemps dépréciées, stigmatisées pour leur caractère chaotique, voire ennuyeux, leur potentiel ne demande aujourd'hui qu'à être révélé (Frank, 2017). Dans une perspective de réappropriation, de réhabilitation et d'évolution positive, le suburbain apparaît aujourd'hui comme un cadre d'expérimentation privilégié, une « *terre de projets à part entière* » (Rey, 2017b). Dans ces contextes où les enjeux sont à la fois spatiaux, fonctionnels, infrastructurels et identitaires, le principal défi consiste à identifier des axes d'actions concrètes aptes à générer de nouvelles dynamiques projectuelles durables.

C'est dans ce contexte qu'émerge le concept de polarités suburbaines, qui projette la mutation de l'actuel étalement suburbain vers un réseau de « *pôles denses, mixtes et interconnectés, dont la morphologie et le maillage créent un ensemble structuré de bâtiments et d'espaces publics* » (Rey, 2017b). Dans une perspective de durabilité, les secteurs concernés par cette transition se situent en priorité à proximité des arrêts – existants ou futurs – de transports publics, ont connu une forme d'urbanisation antérieure et présentent simultanément le potentiel d'accueillir de nouvelles constructions.

— LE SITE DE L'ANCIENNE BRIQUETERIE, TUILERIE ET POTERIE DE RENENS

Le site de l'ancienne Briqueterie, Tuilerie et Poterie de Renens (BTR) fait résolument partie de ces polarités suburbaines en devenir. Localisé sur le territoire communal de Crissier (Vaud) au lieu dit « Ley Outre », en plein cœur de l'Ouest lausannois, le site accueille actuellement divers types d'affectations – friches industrielles, pépinière, champs agricoles et espaces boisés – répartis sur une surface totale de l'ordre de 25 hectares (Figures 2 et 3). Il présente en particulier l'atout décisif de se situer à proximité immédiate d'un arrêt d'une future ligne de transports publics desservie par un bus à haut niveau de service (BHNS), qui le reliera directement au centre-ville de Lausanne.



Figure 2 : Ortophoto du site de l'ancienne Briqueterie, Tuilerie et Poterie de Renens, localisé sur le territoire communal de Crissier, avec le tracé du bus à haut niveau de service (BHNS) en traitillé. (source : LAST-EPFL)



Figure 3 : Photographie aérienne du site de l'ancienne Briqueterie, Tuilerie et Poterie de Renens, qui met en évidence les différents caractères paysagers du site. (source : www.swisscastles.ch)

Grâce à sa localisation stratégique, son statut de terrain déjà constructible et son potentiel de densification, ce secteur constitue un champ d'investigation particulièrement adapté à l'exploration des multiples enjeux liés à la création de nouvelles polarités suburbaines. S'inscrivant pleinement dans la dynamique du Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL), le secteur revêt un enjeu significatif pour le développement urbain durable de la région, à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs. Voué à accueillir à la fois des espaces destinés aux logements et aux activités, il est susceptible d'accueillir près de 5'000 habitants et emplois dans un nouveau quartier dont l'identité reste à inventer.

CONCEPTION DE NEUF VISIONS DISTINCTES

Précisons à ce stade que les atouts stratégiques du site de l'ancienne BTR en termes de localisation et de potentiel constructible sont des conditions certes nécessaires, mais non pas suffisantes pour assurer la durabilité de la future polarité sur le long terme. Au-delà des questions de densité et de mobilité, quelles pourraient donc être les modalités de conception d'un cadre de vie durable au cœur de ces paysages hétérogènes de l'Ouest lausannois ? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre environ soixante-dix étudiants dans le cadre des ateliers de projets *Suburban Landscape* en 2014-2015 et *Suburban Polarity* en 2015-2016 du Prof. Emmanuel Rey à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Suite à cette première phase de NEBIUS, neuf

visions projectuelles ont été conçues à partir de la « matière première » que représentent ces travaux d'étudiants. Deux summerworkshops ont permis d'approfondir, préciser, radicaliser et optimiser les projets, de la forme urbaine jusqu'au détail constructif. Lors de cette seconde étape, l'objectif était d'effectuer une synthèse des travaux d'étudiants tout en mettant en exergue la diversité conceptuelle et la richesse spatiale des propositions. Ces neuf visions originales (Figure 4) se caractérisent par une prise de position particulièrement claire et par une recherche de cohérence entre les différentes échelles appréhendées, sans renoncer à intégrer une certaine audace, voire parfois une certaine dose d'utopie.

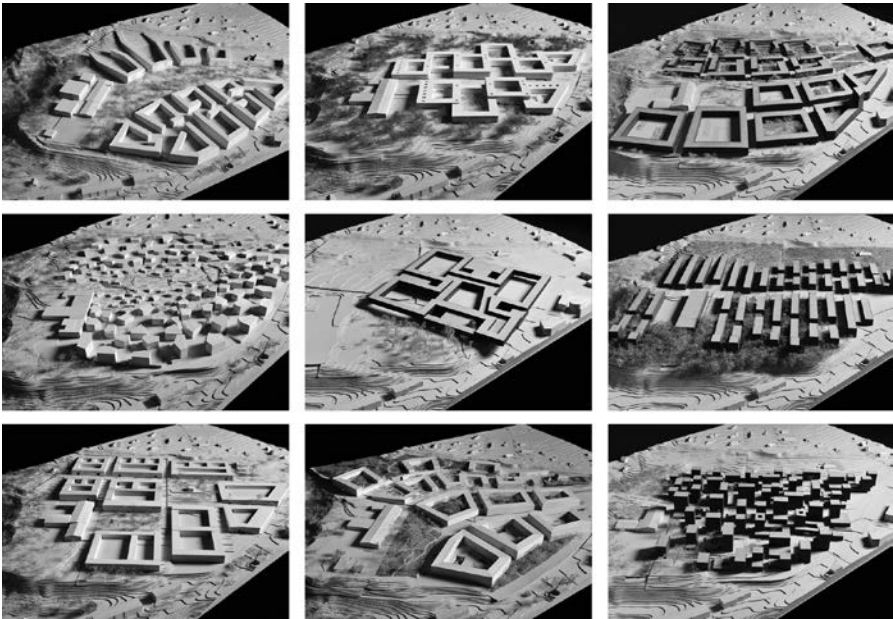


Figure 4 : Photographies de maquettes des neuf visions architecturales et urbaines développées pour le site de l'ancienne BTR. De gauche à droite et de haut en bas : Générer une centralité (C1, C2, C3), Circonscrire par une limite (L1, L2, L3) et activer par un Réseau (R1, R2, R3). (source : LAST-EPFL)

Trois prises de position distinctes émergent parmi les neuf visions, correspondant à trois grandes familles d'attitudes architecturales envisageables pour créer une polarité suburbaine : générer une centralité (C1, C2, C3), circonscrire par une limite (L1, L2, L3) et activer par un réseau (R1, R2, R3).

C1

La morphologie urbaine est basée sur la définition d'un vaste parc linéaire au cœur du site, qui suit globalement les courbes de niveau d'est en ouest. Cet espace public généreux et végétalisé aboutit sous forme de belvédère devant l'ancienne briqueterie, transformée en centre culturel à vocation suprarégionale. Des bâtiments à usage mixte s'implantent de part et d'autre de l'espace central, relié au quartier voisin par des connexions de mobilité douce.

C2

Cette vision se caractérise par l'implantation de deux grandes entités composées d'une série d'îlots orthogonaux, décalés et imbriqués en chaînette. De vastes espaces verts sont aménagés autour de ces îlots, qui accueillent en leur centre des aménagements à vocation semi-publique nécessaires à la vie du quartier, à l'instar de places de jeux, d'espaces de détente ou de jardins potagers.

C3

Cette proposition s'articule autour d'un espace public central, qui suit globalement les courbes de niveau d'est en ouest et articule à ses extrémités les équipements publics prenant place dans la ferme et l'ancienne briqueterie. Sur la base d'un tracé régulateur couvrant l'ensemble du site, le pari urbanistique explore le thème de l'îlot, décliné de manière différente selon les différentes caractéristiques du site.

L1

Cette vision propose d'implanter une série de « fragments » dont la densité décroît de la périphérie vers le centre. Les volumétries sont le fruit d'un découpage issu de la définition de parcours à travers le site, d'une lecture attentive la pente et de la prise en compte des voisinages immédiats. La proposition développe une grande diversité de logements, de l'immeuble collectif à la villa jumelée, bénéficiant d'une grande qualité paysagère.

L2

L'approche concentre l'ensemble du programme dans une entité unique, sorte de mégastructure à caractère de manifeste. Cette forme carrée, qui crée un nouveau repère paysager, vise à concilier son échelle hors norme avec la multiplicité des unités induites par un programme majoritairement résidentiel. L'imposante structure en béton permet de se détacher du sol et d'accueillir des logements à la spatialité singulière.

L3

Cette vision repose sur le principe d'une répétition de « barres » parallèles à l'ancienne briqueterie, interrompues en leur centre par un espace public. Les paysages avoisinants s'infiltrent dans le nouveau quartier tant à l'est (prairie) qu'à l'ouest (espace boisé). A l'est du site, les immeubles affirment clairement leur horizontalité ; à l'ouest, ils se caractérisent au contraire par une alternance d'espaces clos ouverts qui offrent des cadrages privilégiés sur le « paysage intérieur » du quartier.

R1

Un tracé régulateur orthogonal parallèle à la géométrie de la briqueterie caractérise la démarche propre à cette vision, qui s'inscrit dans la droite ligne des plans hippodamiens. Une série de « pièces urbaines » à altitude constante est mise en œuvre sur cette base géométrique. Quatre « cases » du damier non bâties sont aménagées en parcs publics, qui génèrent une diagonale végétalisée à travers le nouveau quartier.

R2

Ce projet, qui explore la notion de terrasses, prévoit l'implantation de quatre strates s'échelonnant dans la pente du terrain. Les deux strates en aval sont constituées d'îlots urbains avec jardins intérieurs, tandis que celles situées en amont accueillent des bâtiments en S et en U qui créent différents types de logements et tirent parti des dégagements vers les entités paysagères environnantes.

R3

La proposition se base sur l'implantation d'une série de bâtiments composés de socles surmontés d'une « émergence » recherchant la hauteur. Le décalage des éléments hauts génère une morphologie orthogonale à l'identité forte et aux vues diagonales, dont le *skyline* se veut perceptible depuis les quartiers voisins.

ÉVALUATION MULTICRITÈRE

Suite à ces deux premières phases de conception architecturale, nous entrons à présent dans le cœur de l'évaluation des neuf visions projectuelles. Cette troisième étape vise à apprécier les qualités et les faiblesses des propositions selon cinq thématiques incontournables lors de la conception d'un quartier durable : densité et mixité, performance énergétique, modes de vie, eau et biodiversité, efficience économique. A l'intérieur de chaque catégorie, deux indicateurs représentatifs soulignent les atouts et limites de chaque vision. Si les indicateurs n'ont pas la prétention de traiter l'ensemble des dimen-

sions inhérentes à chacune des thématiques abordées, ils ont cependant été sélectionnés dans l'optique d'une mise en évidence des caractéristiques spécifiques de chaque vision. Ainsi, les indicateurs jugés comme redondants ont été écartés au profit de ceux qui paraissaient plus discriminants. Le tableau suivant établit la liste des dix indicateurs retenus pour l'analyse thématique :


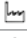



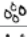
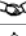
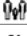
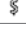
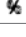
DENSITÉ ET MIXITÉ	 Indice d'utilisation du sol [SBP/ST]	 Fonctionnelle [empl/hab]
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	 Compacité [AE/Ath]	 Potentiel solaire [kWh/m ² an]
EAU & BIODIVERSITÉ	 Densité d'arbres [arb/ST]	 Surfaces perméables [%]
MODES DE VIE	 Convivialisme [-]	 Familialisme [-]
EFFICIENCE ÉCONOMIQUE	 Profit [CHF]	 Rentabilité [%]

Tableau 1 : Liste des dix indicateurs de NEBIUS avec leurs unités (SBP : surface brute de plancher ; ST : surface de terrain ; empl : nombre d'emplois ; hab : nombre d'habitants ; AE : surface de référence énergétique ; Ath : surface de l'enveloppe thermique ; arb : nombre d'arbres ; CHF : francs suisses). (source : LAST)

Au terme de ce « saucissonnage » thématique, la dernière étape vise finalement à agréger les fragments issus de cette évaluation préliminaire. Pour ce faire, NEBIUS fournit une représentation multicritère synthétique des résultats, sous forme de radar, qui définit le *profil de durabilité* de chaque vision évaluée. Moyennant un léger effort de lecture, cette agrégation des dix indicateurs permet la comparaison visuelle instantanée des projets (Figure 4). Cette représentation graphique des résultats répond à l'un des objectifs premiers poursuivis par NEBIUS, dans le sens qu'elle fournit un outil essentiel pour dépasser les obstacles à la communication au sein des acteurs concernés.

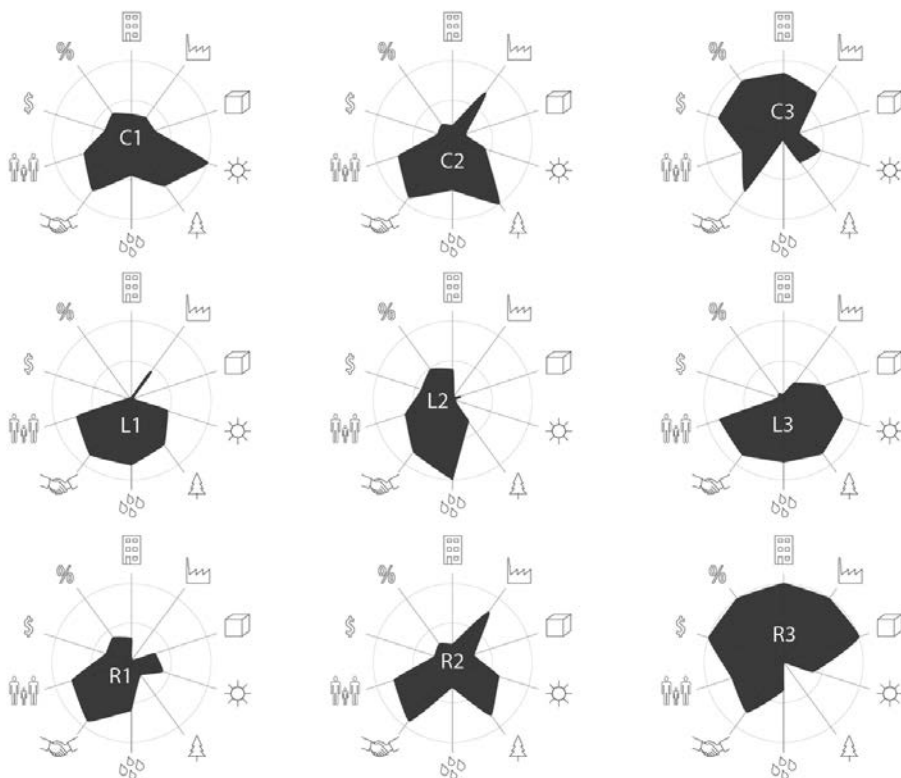


Figure 4 : Profils de durabilité des neuf visions projectuelles. Le centre du radar équivaut à la valeur minimale, tandis que l'extrémité de l'axe correspond à la valeur maximale pour l'indicateur considéré. (source : LAST)

Cette représentation des résultats met en évidence l'importante diversité et par conséquent la grande richesse d'approches architecturales qui caractérisent les visions. Contrairement aux deux premières applications de NEBIUS où certains *profils de durabilité* s'étaient avérés relativement équilibrés, les visions se démarquent ici par la radicalité de leur empreinte, qui fait écho à la radicalité de leur parti pris architectural.

R3, avec sa série de pièces urbaines monolithiques composés d'un socle dédié aux activités et d'une émergence résidentielle, est probablement la vision la plus extrême. Elle obtient la performance la plus élevée – et de beaucoup – pour les indicateurs de compacité, de mixité fonctionnelle, d'indice d'utilisation du sol, de profit et de rentabilité. Les aspects environnementaux et énergétiques (à l'exception de la compacité) sont, en revanche, très peu performants. Le profil de C3 se rapproche tendanciellement de cette configuration, tandis que L3 et, dans une moindre mesure, L1, C1 et C2, s'en éloignent

de manière significative. Ces dernières visions accordent une place de choix aux dimensions énergétiques et environnementales (potentiel solaire, densité d'arbres, surfaces perméables). En contrepartie, leur faible densité les situe en-dessous du seuil minimal de rentabilité – à l'exception de C1, qui le dépasse très légèrement.

L2, R1 et R2 présentent un profil tout à fait atypique. La grande mégastructure carrée de L2, par exemple, obtient des résultats très médiocres pour les indicateurs énergétiques ; c'est aussi l'un des projets les moins mixtes. Par contre, il occupe la tête du classement pour la proportion de surfaces perméables. Pour les autres critères, l'évaluation est plus ou moins dans la moyenne des autres visions.

— LE SUBURBAIN, TERRE D'EXPLORATION POUR LE PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN

Ces résultats mettent en exergue la complexité et la multiplicité des enjeux liés à la création d'une nouvelle polarité suburbaine. Il s'agit non seulement de mettre en œuvre des stratégies qui soient techniquement appropriées, non dommageables pour l'environnement, et créatrices de valeur ajoutée au niveau socioculturel, mais aussi de garantir l'intégration architecturale et urbaine ou encore la maîtrise des coûts sur le long terme de l'opération. Il convient cependant de souligner qu'il n'est pas nécessairement souhaitable de chercher à tout prix à concilier ce nombre important de paramètres environnementaux, économiques et socioculturels, parfois – souvent – contradictoires, au risque de banaliser le caractère d'une vision originale, de perdre la singularité de son esprit et d'aboutir sur un projet « mou » et consensuel. L'analyse des *profils de durabilité* illustre parfaitement ce propos : aucune des visions n'établit un réel optimum entre les différents aspects évalués tels que l'utilisation du sol, la présence de la nature, l'hospitalité pour les familles, la compacité volumétrique, le potentiel solaire ou encore la rentabilité économique. Au contraire, chacune intensifie à sa manière l'une ou l'autre de ces dimensions afin d'affirmer une image forte pour ce site à la recherche d'une identité nouvelle.

La catégorie des modes de vies est la seule exception à ce constat. Aussi bien pour le « familialisme » que pour le « convivialisme », les résultats relativement homogènes témoignent d'un double consensus, d'une part autour de la volonté de placer les espaces de rencontre au centre du projet, aux échelles du quartier, du bâtiment et du logement, et d'autre part autour de l'envie d'élaborer des typologies susceptibles d'accueillir une large diversité de modes de vie.

Il n'en demeure pas moins que la radicalité des profils, de même que cette prise de position commune quant au caractère convivial et non dogmatique à conférer à la nouvelle polarité suburbaine, semblent parfaitement cohérentes avec les enjeux liés à la création de polarités suburbaines. Les neuf visions projectuelles fournissent autant d'interprétations contrastées de ce thème inspirant, confirmant la vocation de ces sites en quête de nouveaux repères à accueillir des projets de nature exploratoire et innovante.

Cette idée que les multiples enjeux de la durabilité ne sont pas réalisables simultanément à leur plus haut degré a pour corollaire qu'il est tout simplement illusoire de prétendre identifier un projet comme étant le meilleur dans l'absolu. Face à ce constat, les acteurs impliqués dans le projet se retrouvent contraints de formuler des objectifs précis, susceptibles d'accompagner la démarche d'optimisation multicritère afin d'obtenir le meilleur résultat possible non pas dans l'absolu, mais en fonction des intérêts en jeu. Dans ce sens, le processus de projet doit impérativement s'accompagner d'une démarche évaluative intégrée à la dynamique du projet dès les premières esquisses, qui permettra de faire des choix en meilleure connaissance de cause et avec plus de transparence – sans pour autant se substituer à l'arbitrage et à la prise de décision.

Les différentes applications de NEBIUS, ancrées dans des réalités territoriales bien contrastées, constitue un corpus de références à partir duquel d'autres propositions urbaines et architecturales, localisées dans des contextes géographiques tout aussi diversifiés – urbain, suburbain, périurbain – pourront être évaluées et comparées à l'aune d'une méthodologie multicritère. Au-delà du cadre académique, NEBIUS pourrait également faire l'objet de nouvelles utilisations pour le suivi de projets de quartiers durables dans la pratique professionnelle, par exemple dans le cadre d'études-tests, de mandats d'études parallèles (MEP) ou de concours de projets.

De par son approche innovante et la clarté de ses modes de représentation, NEBIUS met à disposition des planificateurs et des décideurs un outil d'analyse critique, d'aide à la décision et de communication à la fois fiable et pratique, capable d'apporter des réponses aux défis posés par la conception d'un quartier durable. Dans l'optique d'un renforcement des collaborations interdisciplinaires, l'approche permet également de réunir architectes et experts provenant d'autres disciplines autour d'un langage commun. Finalement, grâce aux passerelles qu'elle établit entre l'univers de la recherche et celui de l'enseignement, NEBIUS explore des pistes prometteuses pour l'introduction d'approches holistiques, interdisciplinaires et évaluatives dans l'éducation des futurs architectes, contribuant de la sorte à leur prise de conscience des questions de durabilité appliquée à l'environnement construit.

— BIBLIOGRAPHIE

Andersen, M. et Rey, E. (eds.) (2019). « Thinking. Visions for architectural design ». Zurich : Park Books, 2019.

Couch, C., Leontidou, L. et Petschel-Held, G. (eds.) (2007). « Urban Sprawl in Europe: Landscapes, Land-use Change and Policy. Oxford : Blackwell Publishing.

Ding, G. (2008). « Sustainable construction—The role of environmental assessment tools ». *Journal of Environmental Management*, 86, p. 451-464.

Fernandez, P. (1996). « Stratégie d'intégration de la composante énergétique dans la pédagogie du projet d'architecture », PhD. Ecoles de Mines de Paris.

Frank, F. (2017). « Le suburbain, cadre d'expérimentation pour le logement collectif contemporain ». In Rey E. (Ed.), « Suburban Polarity », p. 19-32. Lausanne : PPUR.

Jenks, M. (1998). « The Compact City: a Sustainable Urban Form? », [Reprinted]. London Etc : Spon.

Lufkin, S. et Rey, E. (2013). « Durabilité à l'échelle du quartier », in Rey E. (Ed.), « Green Density », p. 161-180. Lausanne : PPUR, 2013.

Lufkin, S. et Rey, E. (2015). « Comparer des visions urbaines dans une perspective de durabilité ». In Rey E. (Ed), « Urban Recovery », p. 107-122. Lausanne : PPUR.

Lufkin, S. et Rey, E. (2016). « Green Density. Interdisciplinary education and research project for the design of sustainable neighborhoods ». Actes de la 32ème édition de la Conférence internationale Passive Low Energy Architecture, PLEA 2016, Los Angeles, USA.

Lufkin, S. et Rey, E. (2017). « Neighbourhood-scale Evaluation to Benchmark the Integration of Urban Sustainability (NEBIUS). An innovative education and research methodology ». Actes de la 33ème édition de la Conférence internationale Passive Low Energy Architecture, PLEA 2017 - Design to Thrive, Edimbourg.

OFS (2014). L'espace à caractère urbain 2012. Rapport explicatif. Neuchâtel : OFS.

Rey, E. (2012). « Les démarches pour favoriser un développement territorial durable en Suisse » in Nussaume Yann et al., *La maison individuelle. Vers des paysages soutenable?* Paris : Editions de la Villette, p. 219-238.

Rey, E. (2015). « Sustainable architecture : towards integrated strategies from urban design to building component ». In Khan A. Z., Allacker K. (Eds), *Architecture and Sustainability: Critical perspectives for Integrated Design.* p. 53-58. Leuven: ACCO.

Rey, E. et Lufkin, S. (2015). *Des friches urbaines aux quartiers durables.* Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, collection Le Savoir suisse.

Rey, E. et Frank, F. (2015). « Métropolisation de la Suisse : entrave ou opportunité pour la durabilité ? » in Actes du Forum Ecoparc 2015, cahier spécial de la revue Tracés, p. 3-6.

Rey, E. et Lufkin, S. (2016). « Green density : A Transdisciplinary Research and Teaching Project for the Design of Sustainable Neighbourhoods ». GAIA - Ecological Perspectives for Science and Society, Vol. 25, no 3, p. 185-190.

Rey, E. (ed) (2017a). « Suburban Polarity ». Lausanne : PPUR.

Rey, E. (2017b). « Helvepolis, une vision intégrative pour les territoires du Plateau suisse ». Les Cahiers de l'ASPAN, 2, p. 6-9.

Rogers, R. et Gumuchdjan, P. (1998). « Cities for a Small Planet ». Westview, Boulder, Colo : Icon Editions.

Roulet, C.-A. (2006). « Architectural education for sustainable design - A proposal for improving indoor environment quality ». Actes de la 23^{ème} édition de la Conférence internationale Passive Low Energy Architecture, PLEA 2006, Genève.

